

# 370 000 habitants dans la frange francilienne de la région Centre-Val de Loire

---

Insee Dossier Centre-Val de Loire

n° 8

Août 2023



**Directeur de la publication**

François-Pierre Gitton

**Chef de service**

Samuel Balmand

**Rédacteur en chef**

Muriel Plotton

**Auteurs**

Élise Boekwa Bonkosi

Thibault Tillard

**Contact presse**

02 38 69 53 04

medias-centre@insee.fr

**Éditeur**

Institut national de la statistique et

des études économiques

88 avenue Verdier,

92541 MONTROUGE CEDEX

**[www.insee.fr](http://www.insee.fr)**

ISSN : 2262-9238

© Insee 2023

# Avant-propos

*La proximité de la région Centre-Val de Loire et de l'Île-de-France entraîne de nombreux échanges entre elles. Les déplacements quotidiens d'actifs pour aller travailler (les navettes domicile-travail) permettent de prendre une mesure de l'importance des relations entre les deux régions : en 2019, plus de 80 000 actifs font la navette entre les deux régions : 87 % d'entre eux résident en Centre-Val de Loire et travaillent en Île-de-France, 13 % font le trajet inverse.*

*Le découpage du territoire en aires d'attraction des villes est également une manière de prendre la mesure de l'influence du pôle parisien sur sa région et sur les régions limitrophes : en Centre-Val de Loire : 156 communes appartiennent à l'aire d'attraction de Paris, c'est-à-dire qu'au moins 15 % des actifs de ces communes travaillent dans le pôle de la capitale. Pour considérer les relations avec l'ensemble de la région Île-de-France et plus seulement celles avec le pôle parisien, cette étude se place à deux échelles. Elle considère d'une part les zones d'emploi selon l'intensité de leur liaison avec l'Île-de-France et d'autre part les communes d'une frange francilienne dans la région Centre-Val de Loire. Elle s'intéresse ainsi principalement aux 4 zones d'emploi de Chartres, Dreux, Montargis et Pithiviers et à 290 communes d'Eure-et-Loir et du Loiret.*

# Synthèse

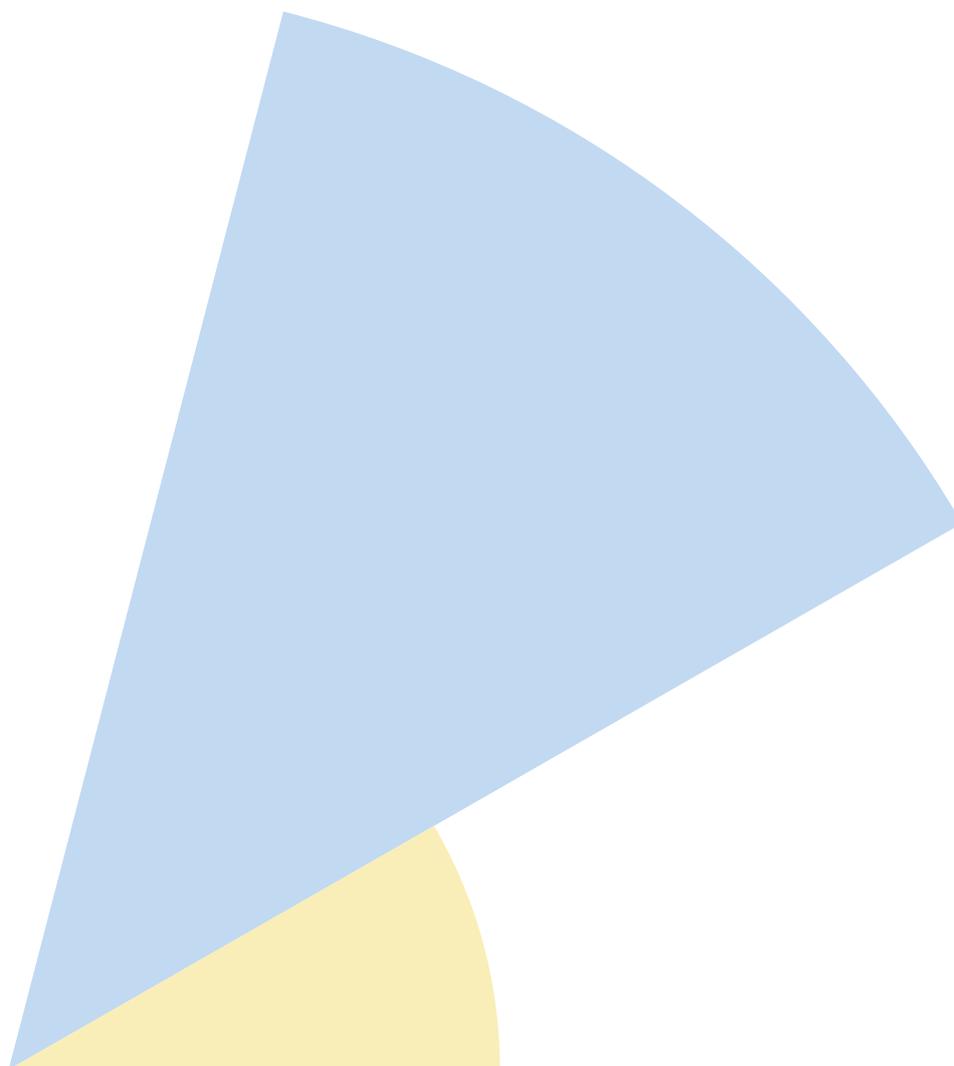
Entre 2009 et 2019, la population des zones d'emploi de Chartres, Dreux, Montargis et Pithiviers, fortement liées à l'Île-de-France, augmente, à l'inverse des autres zones, à l'exception de celles des métropoles de Tours et d'Orléans. Sur la même période, l'évolution de l'emploi y est négative. Cela reflète dans ces territoires, comme dans d'autres du pourtour francilien, l'atténuation de la diffusion du dynamisme de la région capitale. Les flux de navetteurs de ces zones d'emploi vers l'Île-de-France se dirigent principalement vers la zone d'emploi de Paris. Cela se traduit par une part importante des salaires versés en provenance de cette zone vers les zones d'emploi les plus fortement liées à l'Île-de-France. L'influence de l'Île-de-France s'exerce également au travers de la dépendance des établissements implantés en Centre-Val de Loire aux centres de décision situés dans la zone d'emploi de Paris, mais aussi dans celles de Versailles et de Saclay.

Les communes de la frange francilienne de la région Centre-Val de Loire représentent 14 % des habitants de la région. Ces communes sont situées dans les départements de l'Eure-et-Loir et du Loiret. Pour rejoindre leur lieu de travail, 53 000 personnes font la navette entre la frange et l'Île-de-France, le plus souvent de la frange vers la région francilienne. Ainsi dans cette frange, 30 % des actifs occupés travaillent en Île-de-France. Ce territoire est plus dense et plus urbain que l'ensemble de la région, et les habitants y sont moins éloignés des équipements et services.

# Sommaire

<b>Avant propos</b>	<b>3</b>
<b>Synthèse</b>	<b>4</b>
<b>Chartres, Dreux, Montargis et Pithiviers : les zones d'emploi les plus liées à l'Île-de-France gagnent encore des habitants entre 2009 et 2019</b>	<b>6</b>
<b>14 % des habitants de la région vivent dans une commune de la frange francilienne d'Eure-et-Loir ou du Loiret</b>	<b>22</b>
<b>Méthode : Comment identifier les territoires de frange ?</b>	<b>28</b>
<b>Sources, définitions, références</b>	<b>30</b>

**Chartres, Dreux, Montargis et  
Pithiviers : les zones d'emploi les  
plus liées à l'Île-de-France gagnent  
encore des habitants entre 2009  
et 2019**



# Croissances démographique et de l'emploi plus marquées dans les zones d'emploi proches de l'Île-de-France et dans l'axe ligérien

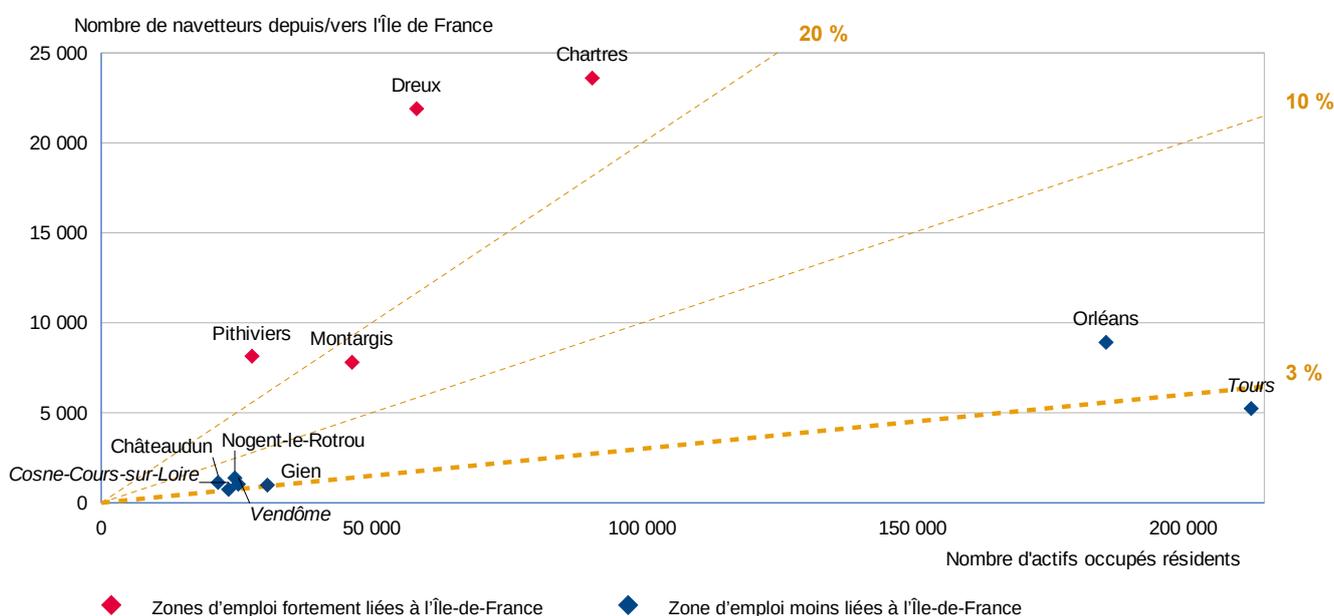
Parmi les 19 zones d'emploi appartenant totalement ou en partie à la région Centre-Val de Loire, 11 sont considérées comme liées à l'Île-de-France au regard de l'importance des flux de navetteurs domicile-travail entre les deux régions ▶ **Encadré**. Les zones d'emploi fortement liées à l'Île-de-France sont celles pour lesquelles le nombre de navetteurs rapportée aux actifs occupés dépasse 10 %. Ces zones d'emploi sont celles de Chartres, Dreux, Montargis et Pithiviers ▶ **Figure 1**. Elles se trouvent toutes dans les départements de l'Eure-et-Loir et du Loiret. Ce ratio du nombre de navetteurs par actifs occupés s'élève à 37,6 %. D'autres zones d'emploi, comme celles d'Orléans ou de Tours, sont moins liées à l'Île-de-France.

Ce ratio y est compris entre 3 % et 10 %, ou le nombre de navetteurs quotidiens y est supérieur à 4 000 (seule la zone d'emploi de Tours ne vérifie que cette deuxième condition mais pas la première). Ces zones sont plus éloignées de la région Île-de-France que celles fortement liées à l'Île-de-France. Les autres zones d'emploi de la région ne sont pas considérées comme liées à l'Île-de-France.

La population des zones d'emploi fortement liées à l'Île-de-France progresse entre 2009 et 2019 à un rythme compris entre 0,2 % et 0,5 % par an ▶ **Figures 2a et 2b**. Dans le même temps, le nombre d'emplois y diminue. Dans toutes ces zones, sauf celle de Chartres, il diminue plus rapidement

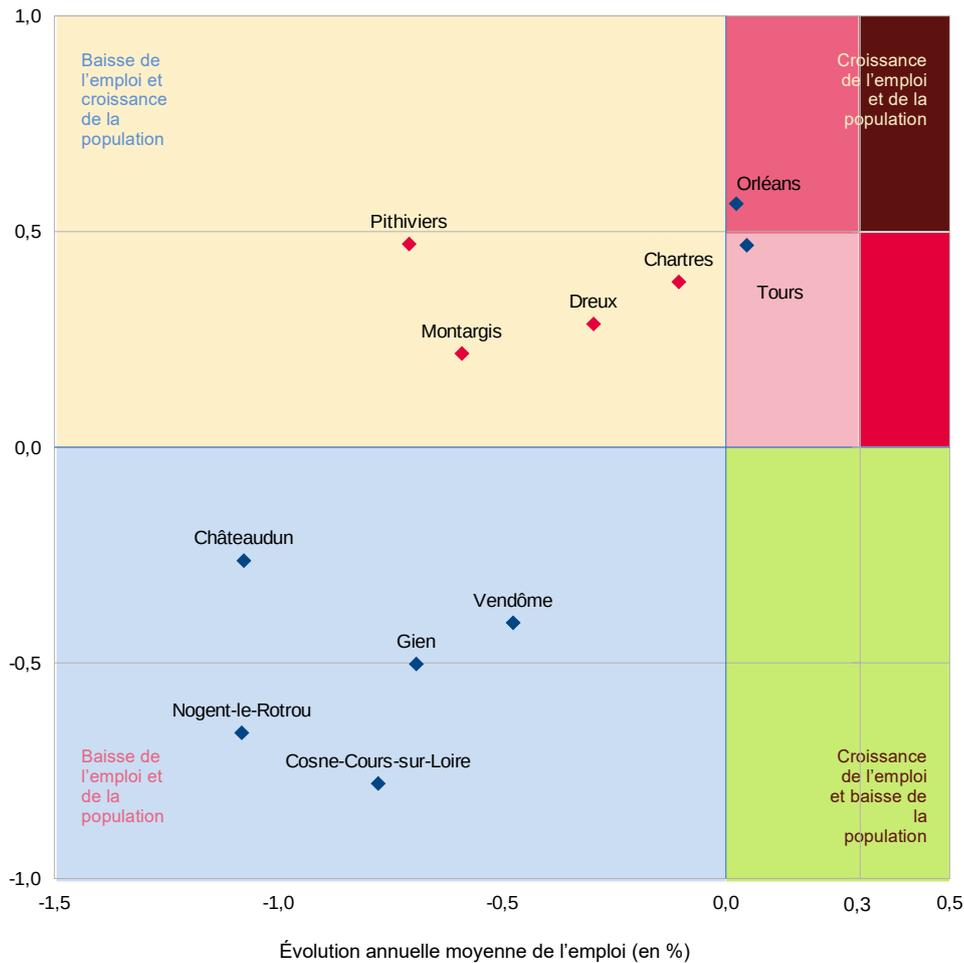
que la population. Pourtant, entre 1975 et 2009, la population et l'emploi progressaient dans ces zones ▶ **Figures 3a et 3b**. Hormis les zones d'emploi d'Orléans et de Tours, les zones d'emploi moins liées à l'Île-de-France connaissent une baisse simultanée de la population et de l'emploi. Les zones d'emploi des deux métropoles régionales d'Orléans et Tours sont les seules pour lesquelles la population et l'emploi augmentent. Entre 1975 et 2009, les zones d'emploi de Gien et Vendôme présentaient des trajectoires similaires aux zones d'emploi des métropoles. Seule la zone de Cosne-Cours-sur-Loire voyait la population et l'emploi diminuer.

## ▶ 1. Rapport du nombre de navetteurs entre la zone d'emploi et l'Île-de-France et le nombre d'actifs occupés de la zone



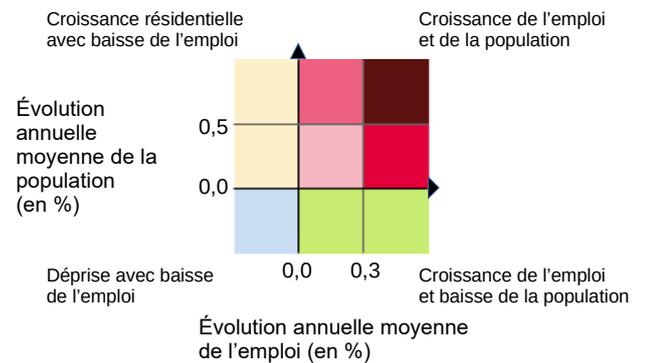
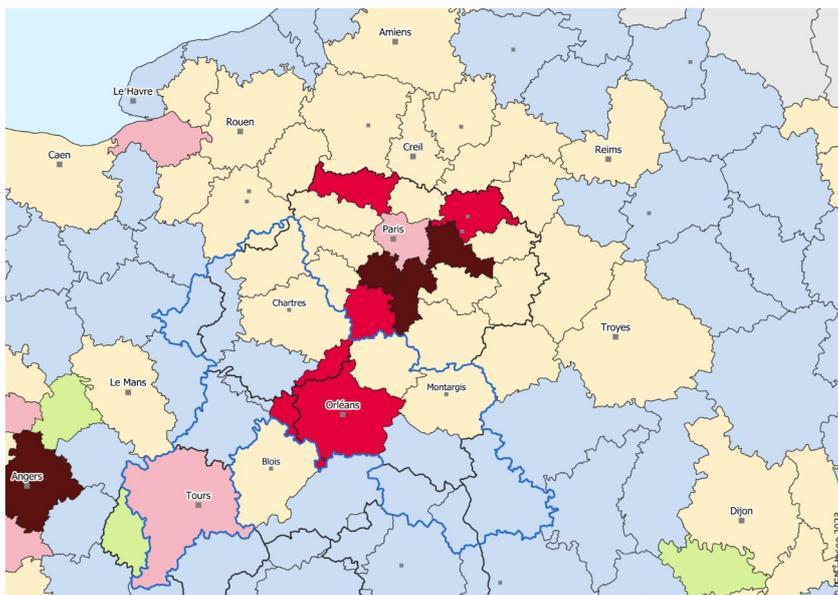
**Champ** : zones d'emploi de Centre-Val de Loire dont au moins 4 000 ou 3 % des actifs occupés travaillent en Île-de-France  
**Source** : Insee, Recensements de la population 2019, exploitation principale.

► 2a. Évolution annuelle moyenne de la population et du nombre d'emplois entre 2009 et 2019 (en %) par zone d'emploi liée à l'Île-de-France en Centre-Val de Loire



**Champ :** zones d'emploi de Centre-Val de Loire dont au moins 4 000 ou 3 % des actifs occupés travaillent en Île-de-France  
**Sources :** Insee, Recensements de la population 2009 et 2019, exploitations principales.

► 2b. Évolution annuelle moyenne de la population et du nombre d'emplois entre 2009 et 2019 des zones d'emploi autour de l'Île-de-France (en %)



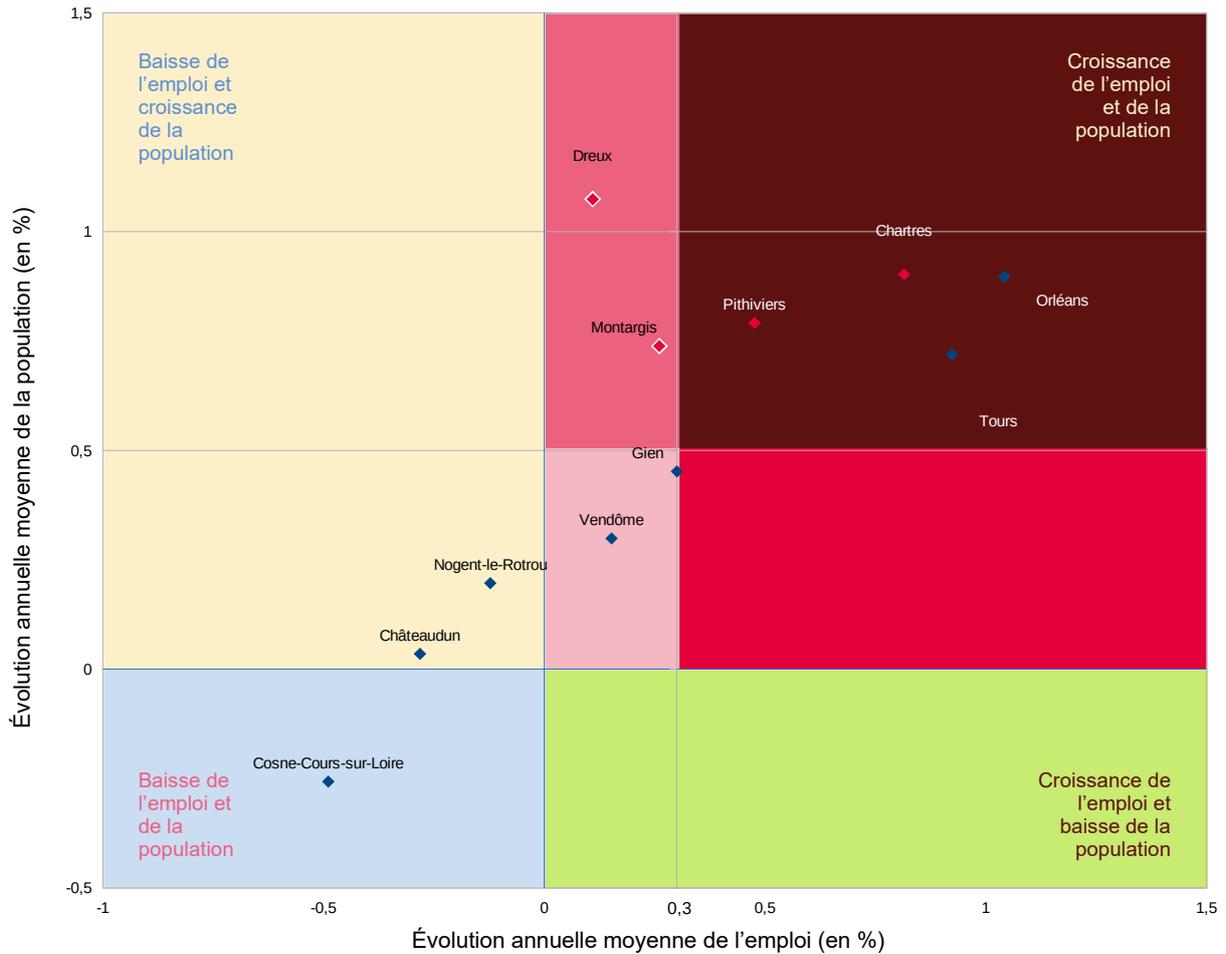
Zones d'emploi  
 Île-de-France et départements de Centre-Val de Loire  
 Zones d'emploi de Centre-Val de Loire liées à l'Île-de-France

**Unités urbaines**

- de plus de 100 000 habitants
- entre 50 000 et 100 000 habitants

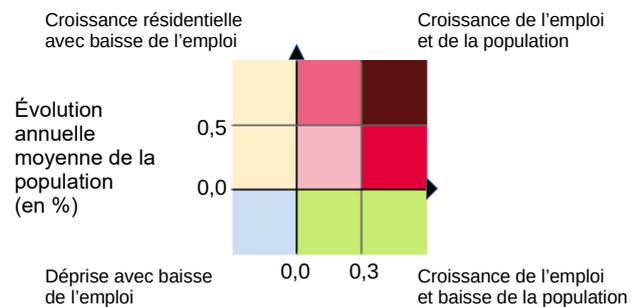
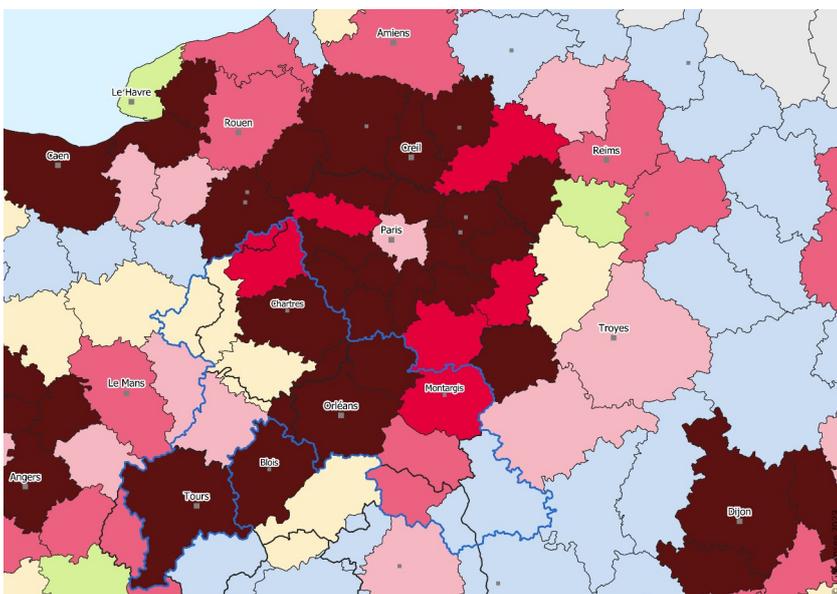
**Sources :** Insee, Recensements de la population 2009 et 2019, exploitations principales.

► 3a. Évolution annuelle moyenne de la population et du nombre d'emplois entre 1975 et 2009 (en %) par zone d'emploi liée à l'Île-de-France en Centre-Val de Loire



**Champ :** zones d'emploi de Centre-Val de Loire dont au moins 4 000 ou 3 % des actifs occupés travaillent en Île-de-France  
**Sources :** Insee, Recensement général 1975, exploitation au cinquième, Recensement de la population 2009, exploitation principale.

► 3b. Évolution annuelle moyenne de la population et du nombre d'emplois entre 1975 et 2009 (en %) par zone d'emploi liée à l'Île-de-France en Centre-Val de Loire



- Zones d'emploi
- Île-de-France et départements de Centre-Val de Loire
- Zones d'emploi de Centre-Val de Loire liées à l'Île-de-France
- Unités urbaines de plus de 100 000 habitants
- Unités urbaines entre 50 000 et 100 000 habitants

**Sources :** Insee, Recensement général 1975, exploitation au cinquième, Recensement de la population 2009, exploitation principale.

# Des flux de navetteurs principalement orientés vers la zone d'emploi de Paris

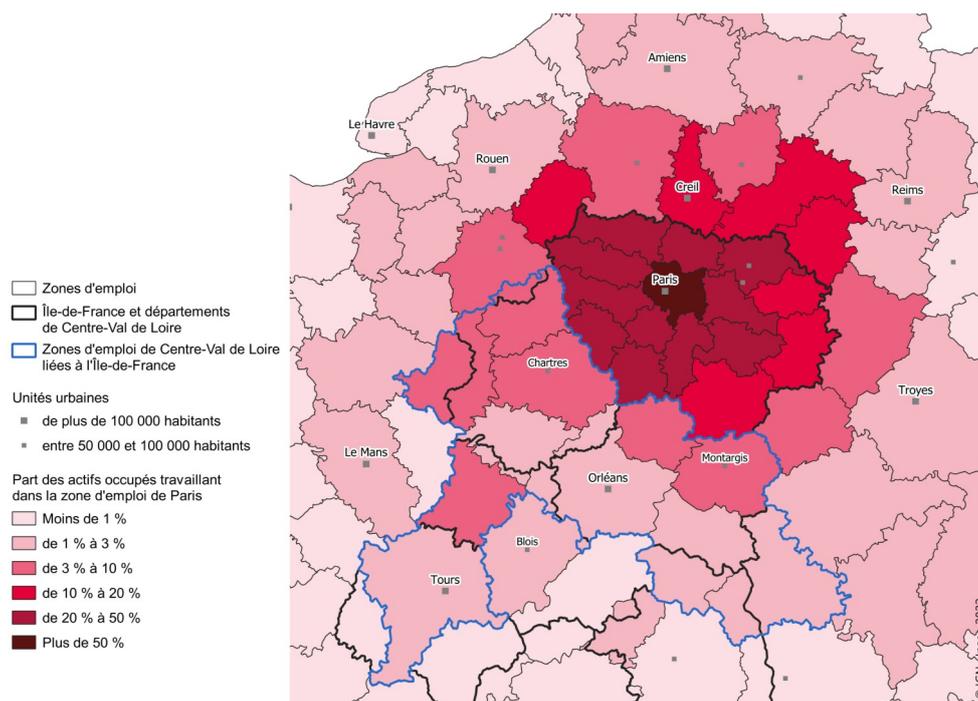
Dans chaque zone d'emploi du Centre-Val de Loire liée à l'Île-de-France entre 1 et 10 % des actifs occupés travaillent à Paris ▶ **Figures 4**. Le nombre de navetteurs est supérieur à 4 000 dans six d'entre elles. La part d'actifs occupés qui travaillent dans les zones d'emploi d'Étampes, Fontainebleau, Versailles et Rambouillet ne dépasse le seuil de 1 % que dans les zones de résidence proches de celles-ci.

La zone d'emploi de Saclay capte une part significative de travailleurs provenant de Pithiviers (3,3 %) et Chartres (1,7 %). Une part similaire d'actifs occupés de Chartres travaillent dans la zone d'emploi d'Étampes, mais cette part est supérieure vers les zones d'emploi de Versailles et Rambouillet (5,5 %).

La proportion des actifs occupés d'une zone d'emploi du Centre-Val de Loire

qui travaillent dans une même zone d'emploi francilienne est la plus élevée à Dreux, où les navetteurs vers la zone d'emploi de Versailles représentent 17,7 % des actifs occupés, soit plus de 10 300 travailleurs. Dreux est la seule zone d'emploi du Centre-Val de Loire limitrophe à la région parisienne pour laquelle la part de navetteurs vers la zone d'emploi de Paris est plus faible que celle vers une autre zone d'emploi d'Île-de-France.

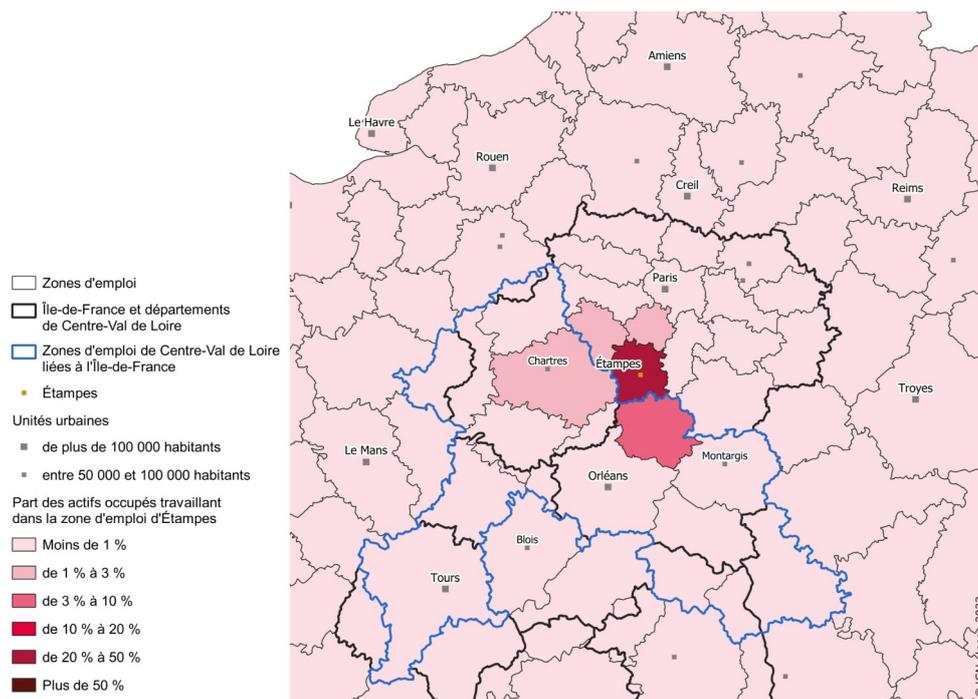
## ▶ 4a. Part des navetteurs vers la zone d'emploi de Paris parmi les actifs occupés de chaque zone d'emploi (en %)



**Champ** : actifs occupés

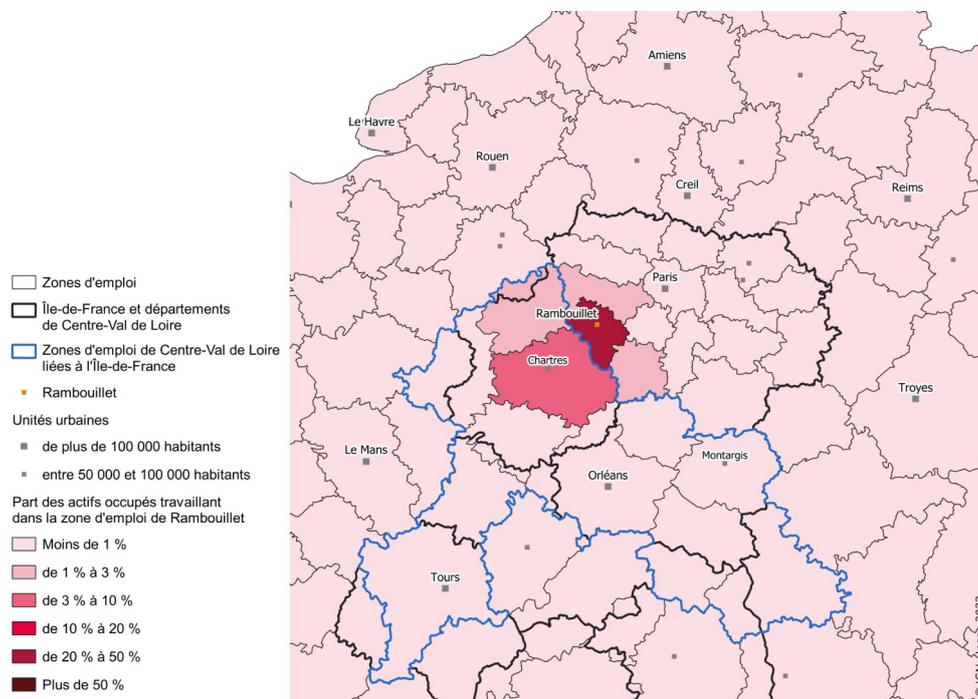
**Source** : Insee, Recensement de la population 2019, exploitation principale.

► 4b. Part des navetteurs vers la zone d'emploi d'Étampes parmi les actifs occupés de chaque zone d'emploi (en %)



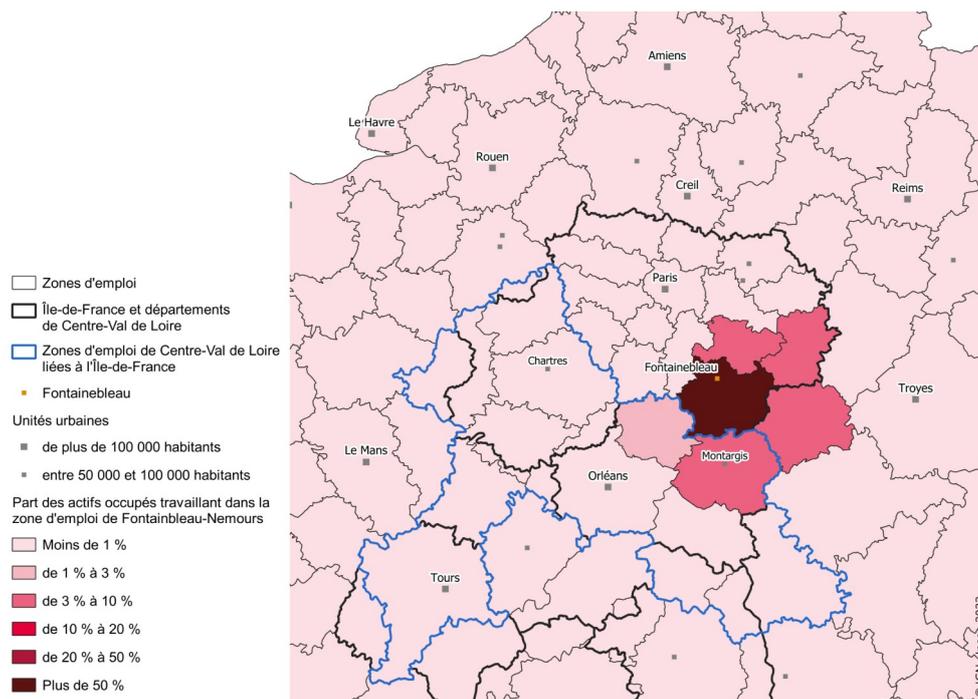
**Champ :** actifs occupés  
**Source :** Insee, Recensement de la population 2019, exploitation principale.

► 4c. Part des navetteurs vers la zone d'emploi de Rambouillet parmi les actifs occupés de chaque zone d'emploi (en %)



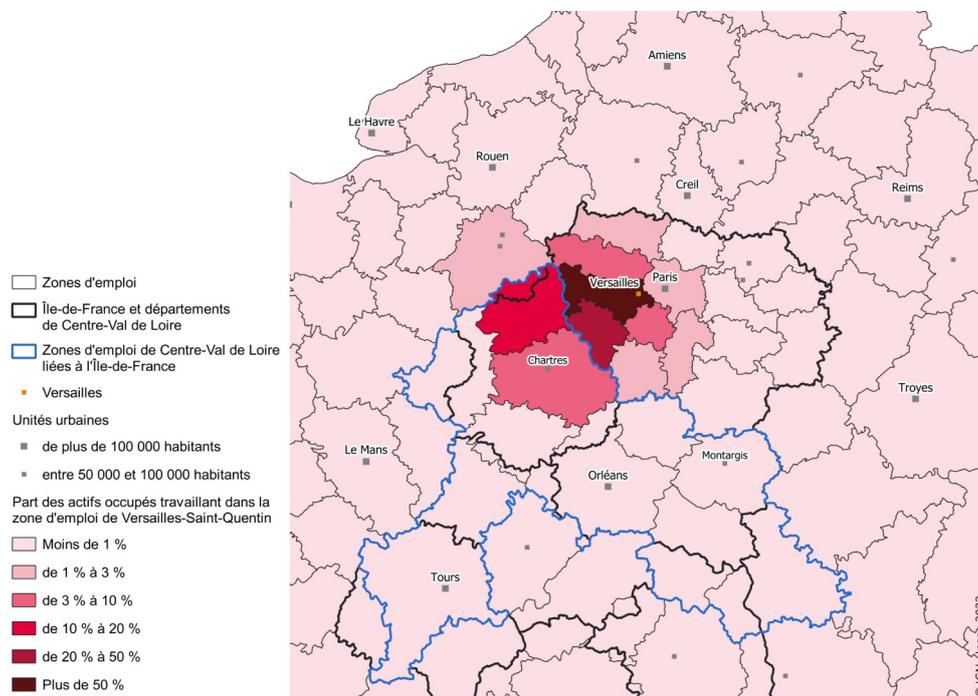
**Champ :** actifs occupés  
**Source :** Insee, Recensement de la population 2019, exploitation principale.

► 4d. Part des navetteurs vers la zone d'emploi de Fontainebleau-Nemours parmi les actifs occupés de chaque zone d'emploi (en %)



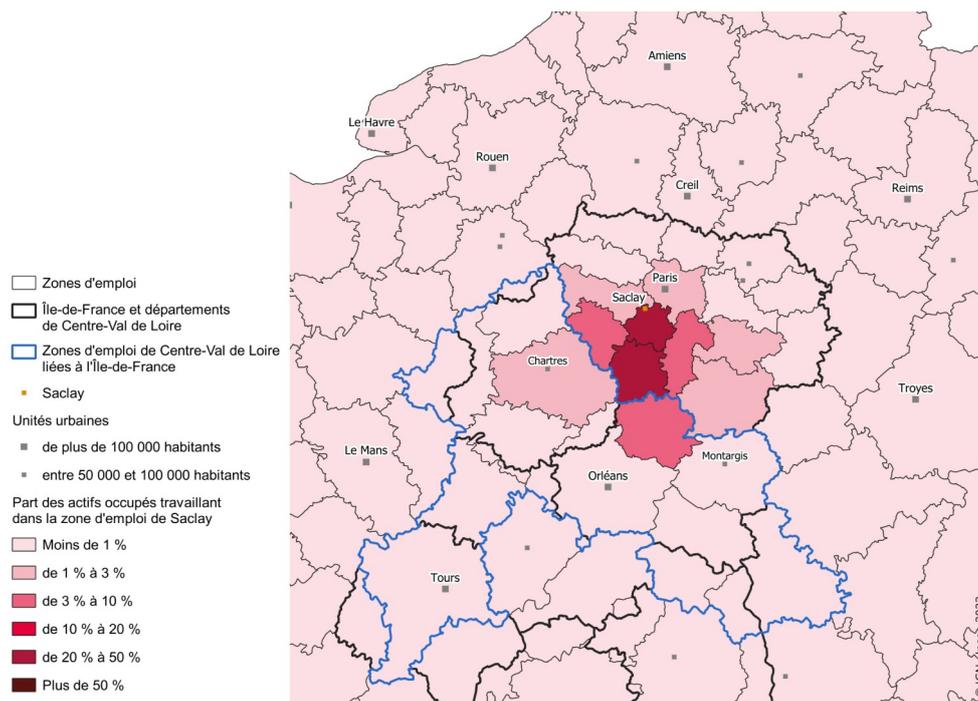
**Champ :** actifs occupés  
**Source :** Insee, Recensement de la population 2019, exploitation principale.

► 4e. Part des navetteurs vers la zone d'emploi de Versailles parmi les actifs occupés de chaque zone d'emploi (en %)



**Champ :** actifs occupés  
**Source :** Insee, Recensement de la population 2019, exploitation principale.

► 4f. Part des navetteurs vers la zone d'emploi de Saclay parmi les actifs occupés de chaque zone d'emploi (en %)



**Champ :** actifs occupés

**Source :** Insee, Recensement de la population 2019, exploitation principale.

# Plus de 8 % des salaires perçus par les actifs occupés des zones d'emploi très liées à l'Île-de-France proviennent de Paris

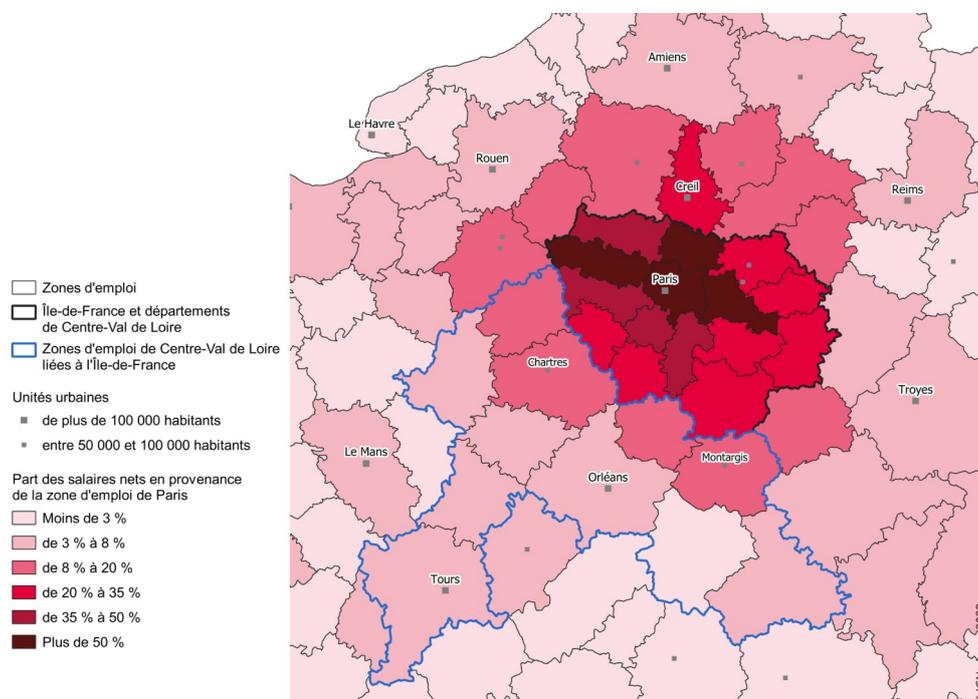
Dans chacune des zones d'emploi de la région, la plus grande part des salaires est versée par des établissements situés dans la zone d'emploi elle-même. La part des salaires nets provenant d'établissements de la zone d'emploi de Paris est supérieure à 8 % dans les quatre zones d'emploi les plus liées à l'Île-de-France : Chartres, Dreux, Montargis et Pithiviers ▶ **Figures 5.** Ainsi, 14 % des salaires nets perçus dans la zone de Dreux sont versés par des établissements employeurs de la zone d'emploi parisienne, 10 points de plus que dans celle de Cosne-Cours-sur-Loire. Cela illustre l'importance économique pour ces territoires du Centre-Val de Loire de la relation avec la

région capitale. Les actifs travaillant hors de leur zone de résidence contribuent en effet par leur travail à la richesse du territoire dans lequel ils exercent leur emploi. Par leurs dépenses de consommation financées par leurs revenus du travail, les ménages de ces actifs contribuent à la création de richesse dans leur territoire de résidence. Cela se matérialise par exemple au travers de l'emploi induit dans les activités présentes de leur territoire de résidence.

La part de salaires nets provenant des zones d'emploi franciliennes est corrélée à la proportion des actifs occupés travaillant dans ces zones. La

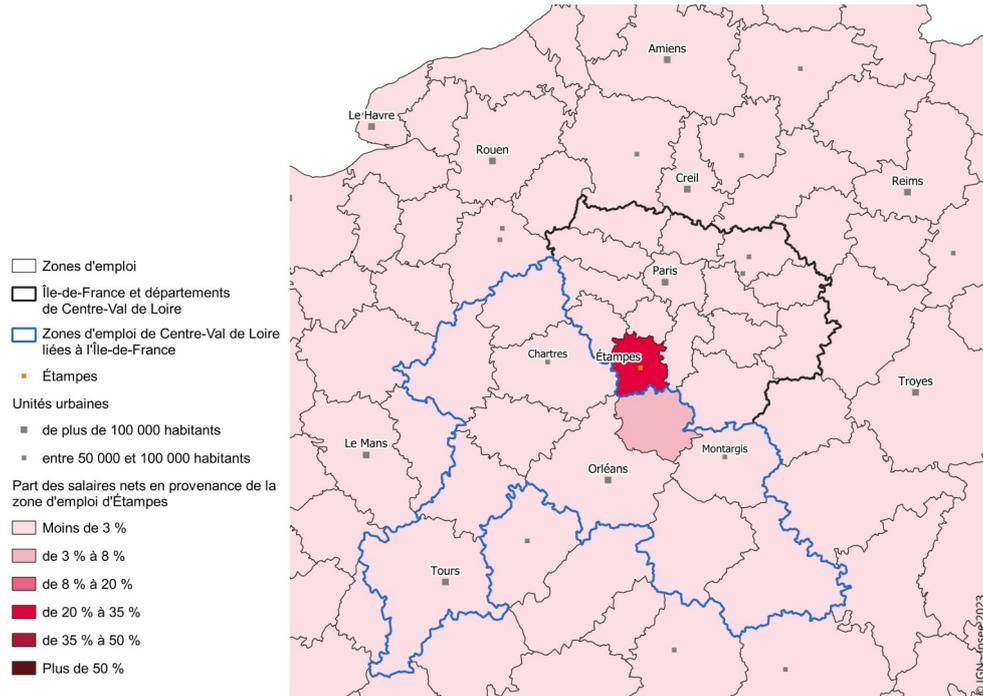
part des salaires perçus de ces territoires est plus importante que la part des actifs y travaillant dans la zone d'emploi de Paris, et dans une moindre mesure, dans celle de Saclay et de Versailles. Les actifs de la zone d'emploi de Dreux qui travaillent dans les zones d'emploi d'Île-de-France rejoignent en premier lieu celle de Versailles et en deuxième celle de Paris. La part de salaires nets perçus dans la zone d'emploi de Dreux provenant de zones d'emploi d'Île-de-France suit le même classement. Cette zone d'emploi est celle où la part des salaires nets perçus par les actifs employés dans une même zone d'emploi d'Île-de-France est la plus élevée.

▶ 5a. Part des salaires net versés aux salariés travaillant dans la zone d'emploi de Paris parmi les salaires perçus dans chaque zone d'emploi (en %)



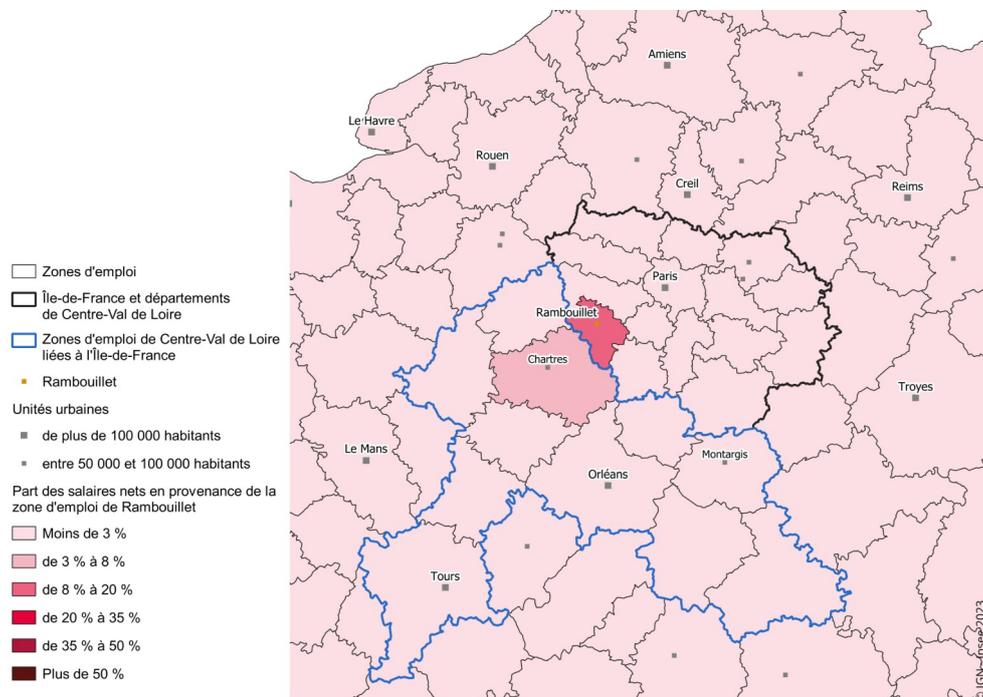
Source : Insee, Base Tous salariés 2020.

► 5b. Part des salaires net versés aux salariés travaillant dans la zone d'emploi d'Étampes parmi les salaires perçus dans chaque zone d'emploi (en %)



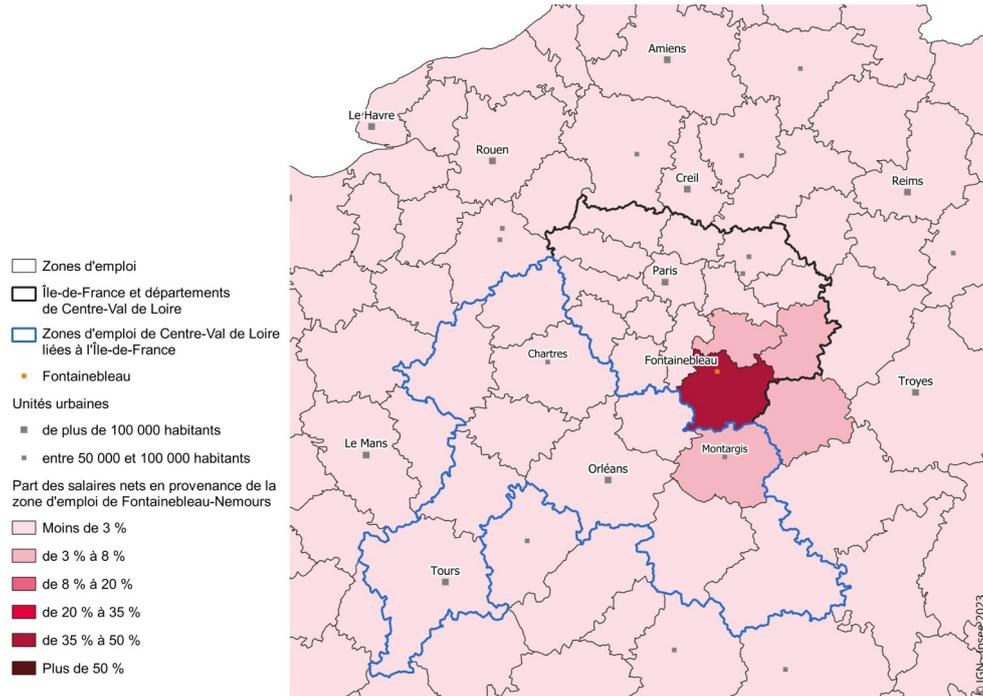
Source : Insee, Base Tous salariés 2020.

► 5c. Part des salaires net versés aux salariés travaillant dans la zone d'emploi de Rambouillet parmi les salaires perçus dans chaque zone d'emploi (en %)



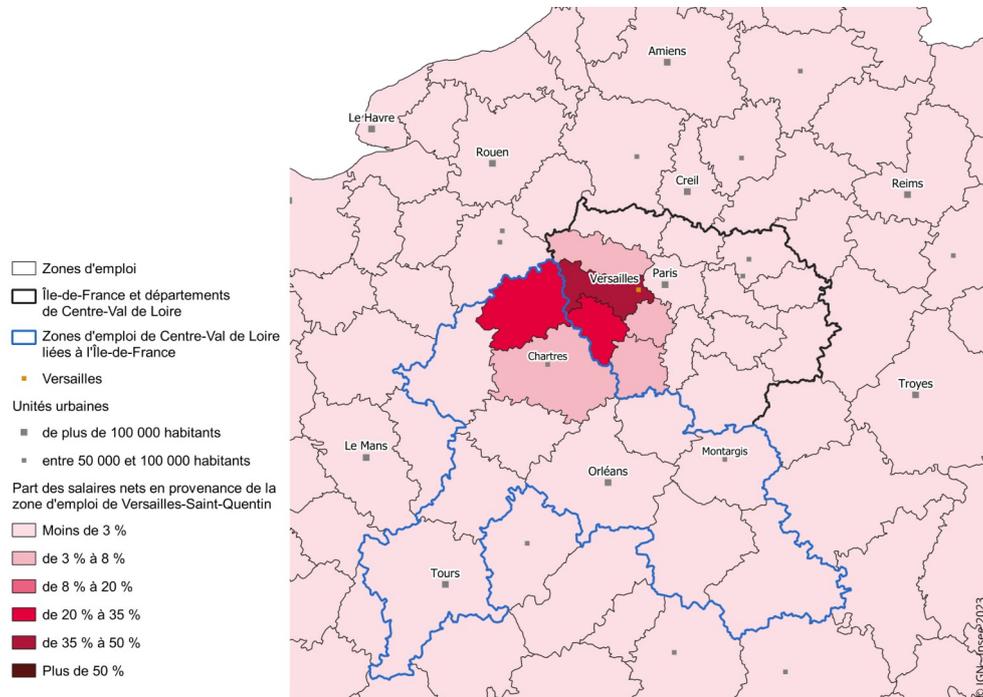
Source : Insee, Base Tous salariés 2020.

► 5d. Part des salaires net versés aux salariés travaillant dans la zone d'emploi de Fontainebleau-Nemours parmi les salaires perçus dans chaque zone d'emploi (en %)



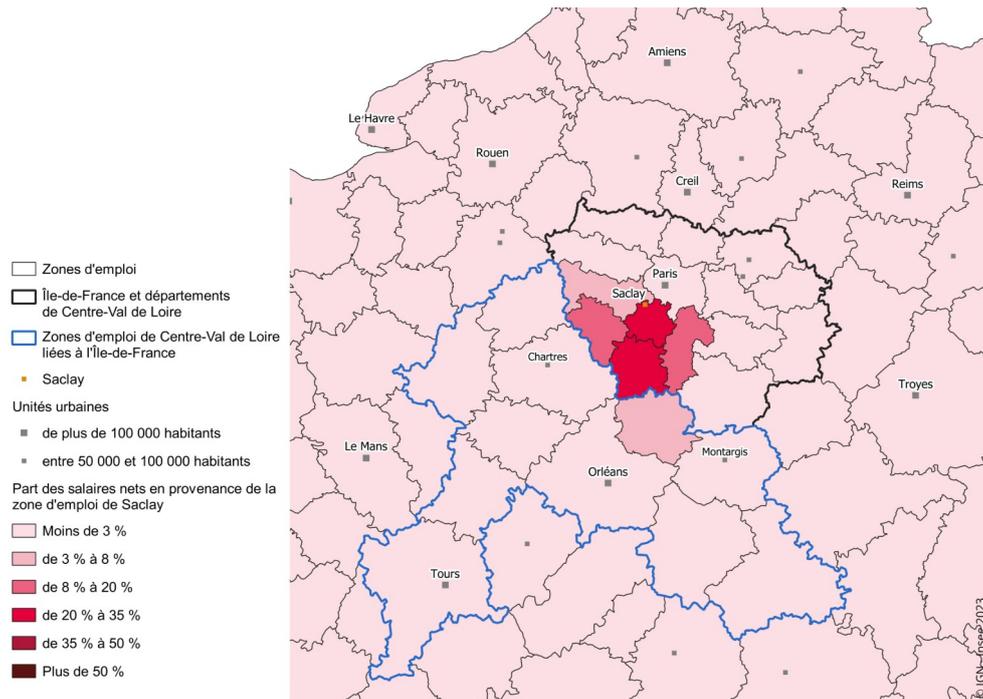
Source : Insee, Base Tous salariés 2020.

► 5e. Part des salaires net versés aux salariés travaillant dans les zones d'emploi de Versailles parmi les salaires perçus dans chaque zone d'emploi (en %)



Source : Insee, Base Tous salariés 2020.

► 5f. Part des salaires net versés aux salariés travaillant dans les zones d'emploi de Saclay parmi les salaires perçus dans chaque zone d'emploi (en %)



Source : Insee, Base Tous salariés 2020.

► 6. L'emploi selon la sphère économique dans la frange francilienne

	Ensemble	
	Activités présentes	Activités productives
Dreux	62,9	37,1
Chartres	62,1	37,9
Gien	64,5	35,5
Pithiviers	63,5	36,5
Centre-Val de Loire	63,5	36,5
Île-de-France	63,7	36,3

Source : Insee, Recensement de la population 2019 exploitation complémentaire au lieu de travail.

► 7. Les navetteurs de la frange francilienne vers l'Île-de-France selon la sphère économique

	Navetteurs vers l'Île-de-France	
	Activités présentes	Activités productives
Dreux	59,6	40,4
Chartres	62,2	37,8
Gien	66,5	33,5
Pithiviers	60,9	39,1
Centre-Val de Loire	63,5	36,5

Source : Insee, Recensement de la population 2019 exploitation complémentaire.

# Des emplois dépendant fréquemment de centres de décision de la zone d'emploi de Paris, plus rarement des zones de Saclay et de Versailles

Le centre de décision d'un groupe de sociétés est l'entité qui prend les décisions stratégiques du groupe ▶ **Définition**. La dépendance aux sièges franciliens concerne de nombreux territoires, notamment dans le bassin parisien. En Centre-Val de Loire, ce sont les zones de Tours et Montargis qui concentrent le plus de travailleurs dépendant d'un centre de décision parisien, à l'instar de celles de Rouen, du Havre, mais également d'autres zones plus lointaines encore, comme celles de Nancy ou de Bordeaux

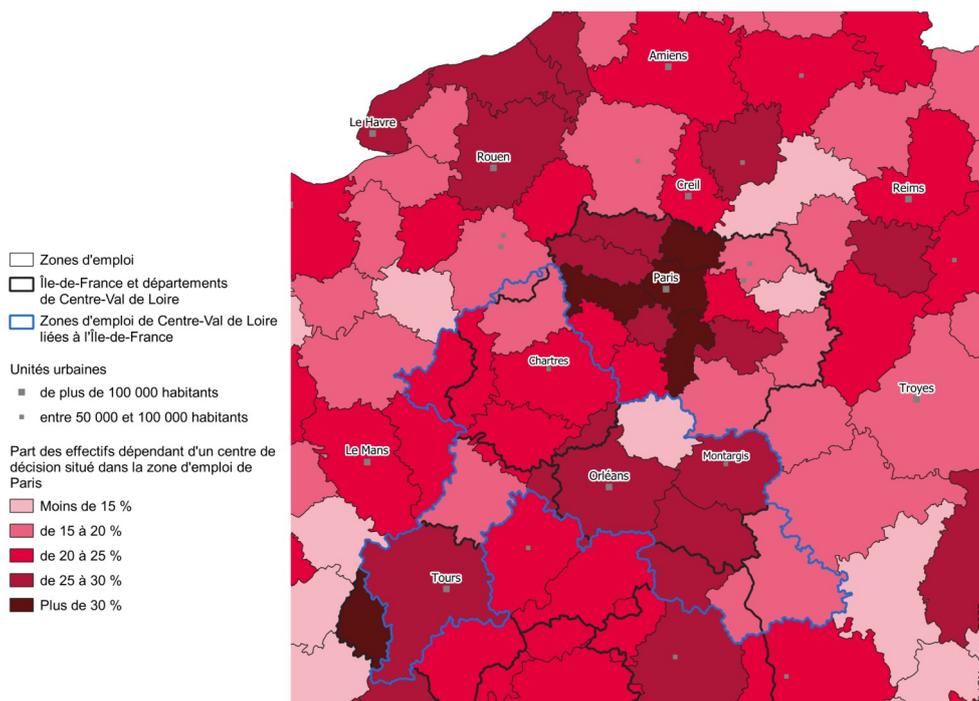
▶ **Figure 8a**. La zone de Pithiviers est celle qui en dépend le moins dans la région (15 %).

Lorsqu'il est situé à l'extérieur à leur zone d'emploi, le centre de décision dont dépendent les salariés des zones d'emploi liées à l'Île-de-France est le plus souvent localisé dans la zone d'emploi de Paris. Les salariés des zones d'emploi du Centre-Val de Loire dépendent également souvent des centres de décision des zones d'emploi

de Versailles et de Saclay ▶ **Figures 8e et 8f**.

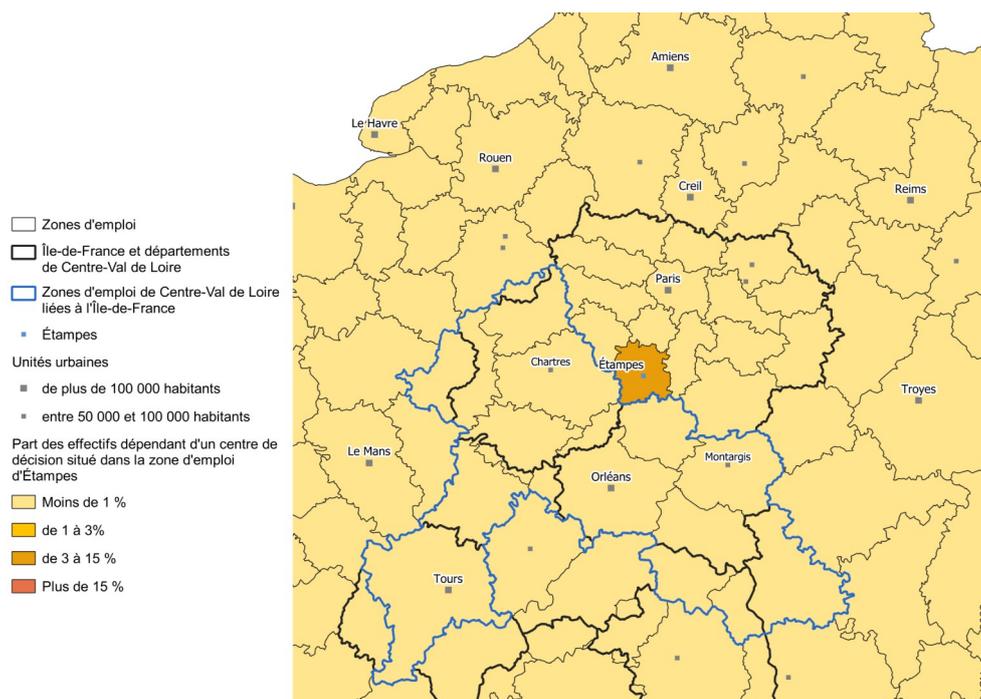
Les zones d'emploi de Bourges, Vierzon et Chinon (cette dernière n'est pas considérée comme liée à l'Île-de-France) sont celles dont les effectifs salariés dépendent le plus de Versailles (respectivement 3 %, 2,6 % et 2,2 %). Les zones d'emploi de Bourges, de Pithiviers et de Chartres dépendent le plus, selon ce critère, de la zone d'emploi francilienne de Saclay.

▶ **8a. Part des effectifs salariés en équivalent temps plein dépendant d'un centre de décision situé dans la zone d'emploi de Paris parmi les effectifs de chaque zone d'emploi (en %)**



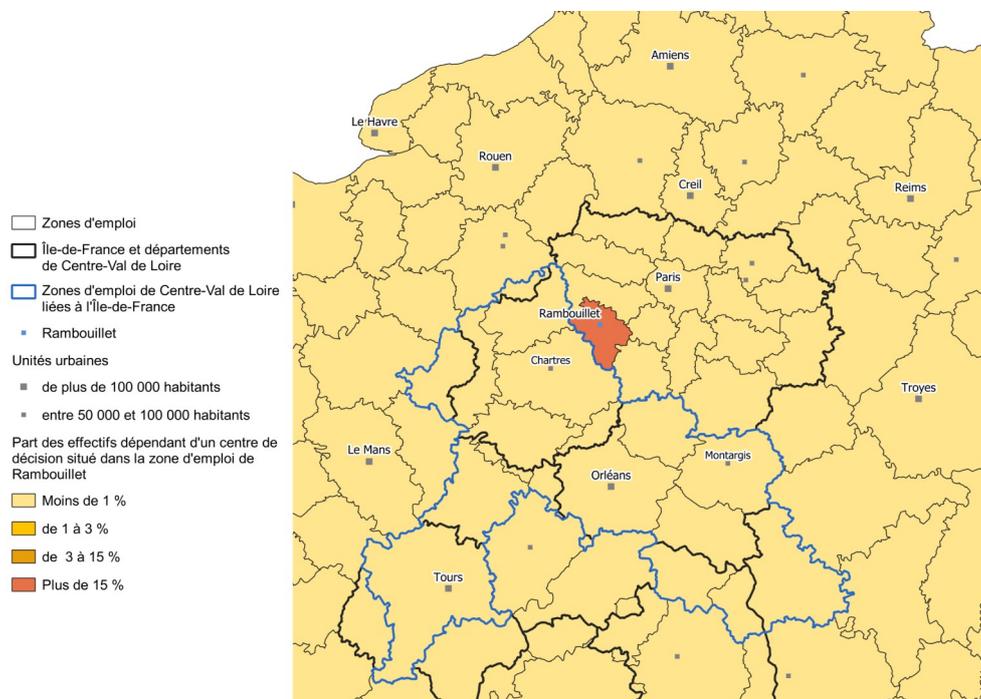
**Champ** : entreprises dont le chiffre d'affaires est positif, hors entreprises agricoles et d'administration publique  
**Sources** : Insee, Flores 2019, Lifi 2019.

► 8b. Part des effectifs salariés en équivalent temps plein dépendant d'un centre de décision situé dans la zone d'emploi d'Étampes parmi les effectifs de chaque zone d'emploi (en %)



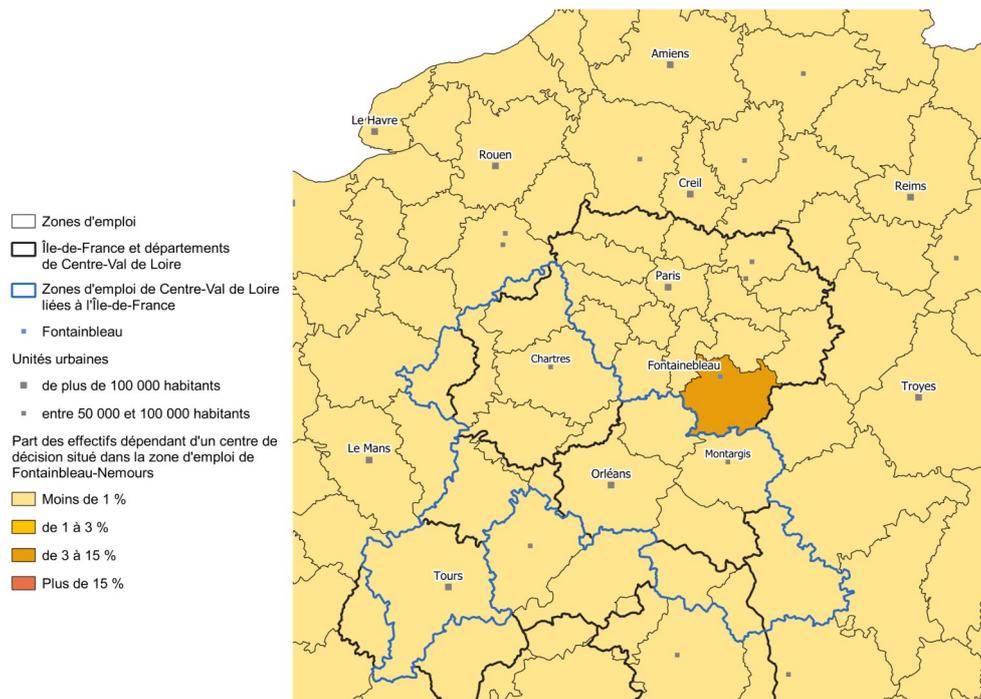
**Champ :** entreprises dont le chiffre d'affaires est positif, hors entreprises agricoles et d'administration publique  
**Sources :** Insee, Flores 2019, Lifi 2019.

► 8c. Part des effectifs salariés en équivalent temps plein dépendant d'un centre de décision situé dans la zone d'emploi de Rambouillet parmi les effectifs de chaque zone d'emploi (en %)



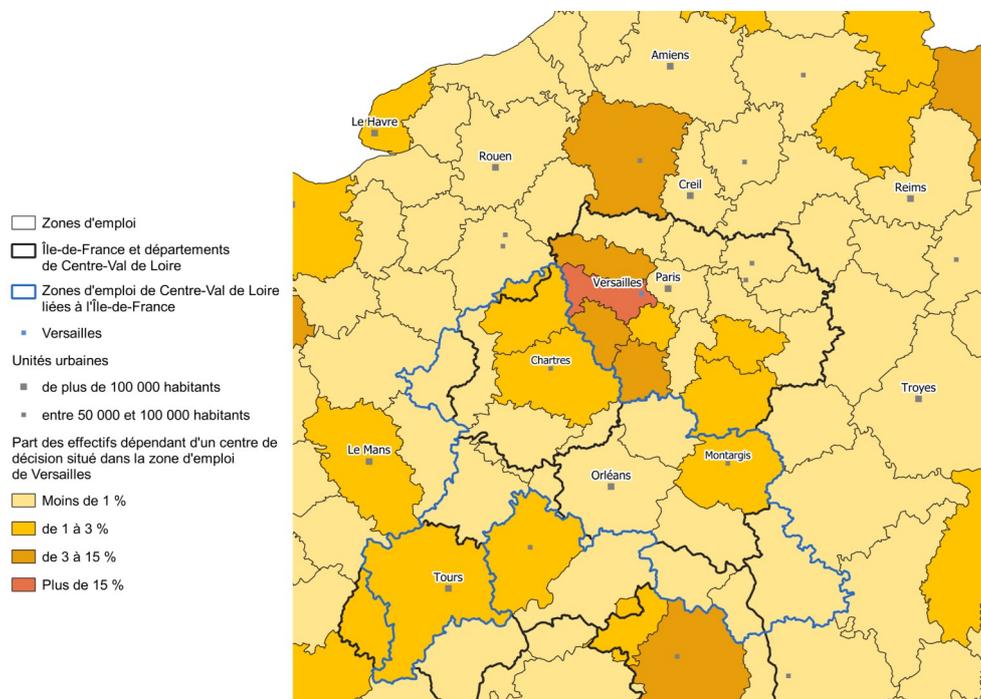
**Champ :** entreprises dont le chiffre d'affaires est positif, hors entreprises agricoles et d'administration publique  
**Sources :** Insee, Flores 2019, Lifi 2019.

► 8d. Part des effectifs salariés en équivalent temps plein dépendant d'un centre de décision situé dans la zone d'emploi de Fontainebleau-Nemours parmi les effectifs de chaque zone d'emploi (en %)



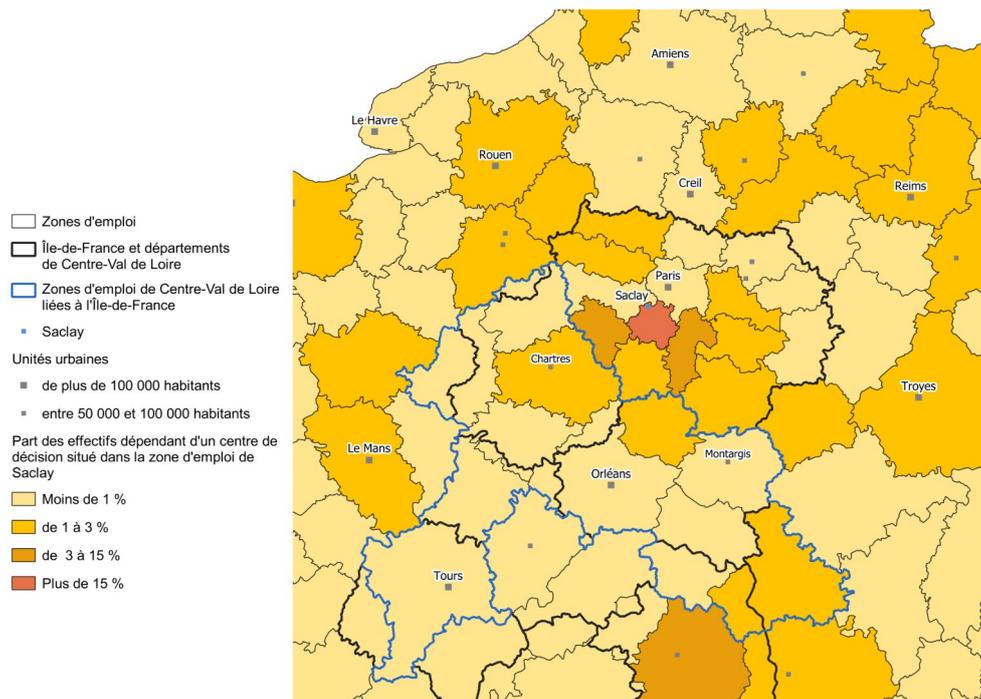
**Champ :** entreprises dont le chiffre d'affaires est positif, hors entreprises agricoles et d'administration publique  
**Sources :** Insee, Flores 2019, Lifi 2019.

► 8e. Part des effectifs salariés en équivalent temps plein dépendant d'un centre de décision situé dans la zone d'emploi de Versailles parmi les effectifs de chaque zone d'emploi (en %)



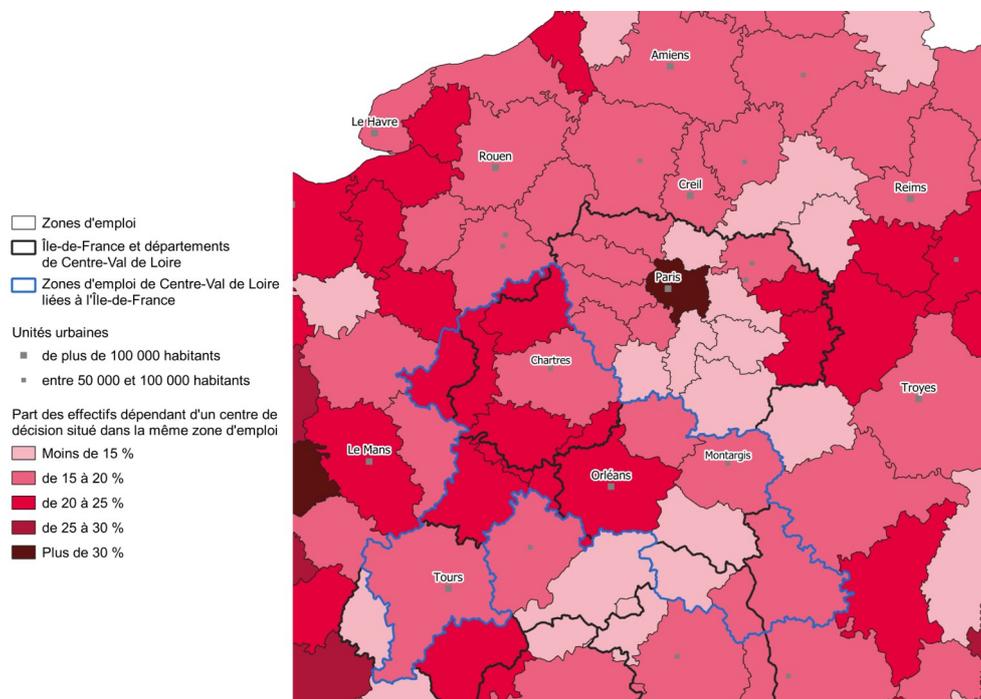
**Champ :** entreprises dont le chiffre d'affaires est positif, hors entreprises agricoles et d'administration publique  
**Sources :** Insee, Flores 2019, Lifi 2019.

► 8f. Part des effectifs salariés en équivalent temps plein dépendant d'un centre de décision situé dans la zone d'emploi de Saclay parmi les effectifs de chaque zone d'emploi (en %)



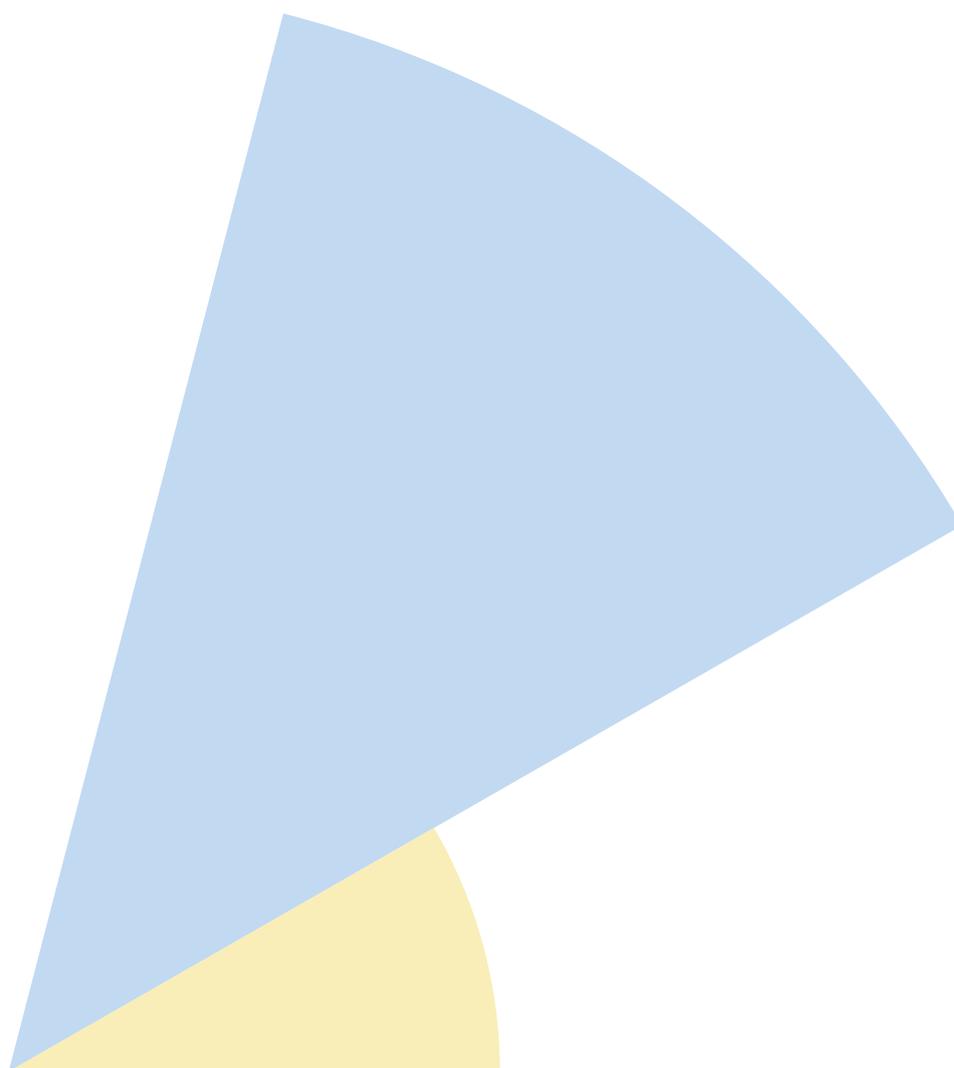
**Champ** : entreprises dont le chiffre d'affaires est positif, hors entreprises agricoles et d'administration publique  
**Sources** : Insee, Flores 2019, Lifi 2019.

► 9. Part des effectifs salariés en équivalent temps plein dépendant d'un centre de décision situé dans la même zone d'emploi (en %)



**Champ** : entreprises dont le chiffre d'affaires est positif, hors entreprises agricoles et d'administration publique  
**Sources** : Insee, Flores 2019, Lifi 2019.

**14 % des habitants de la région  
vivent dans une commune de la  
frange francilienne d'Eure-et-Loir  
ou du Loiret**



# Plus de 30 % des actifs occupés de la frange francilienne travaillent en Île-de-France

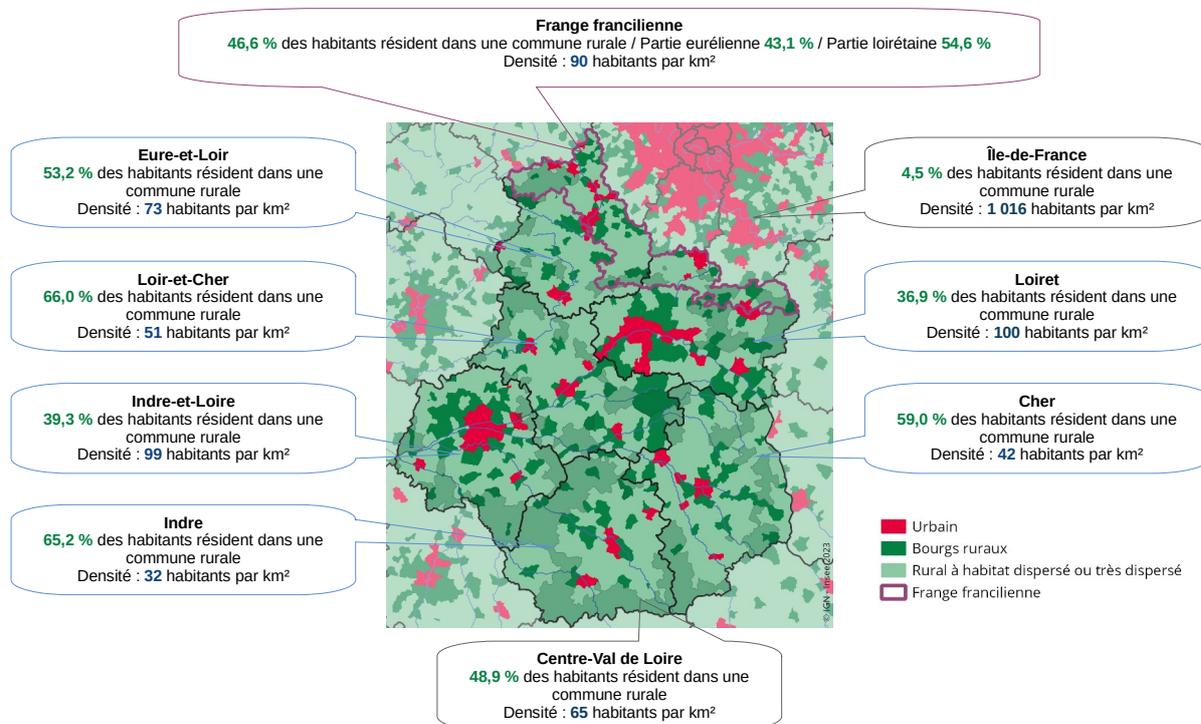
La frange francilienne de la région Centre-Val de Loire est ici constituée de l'ensemble des communes de la région à proximité de l'Île-de-France, dont au moins 10 % des actifs occupés résident dans la première et travaillent dans la seconde ▶ **Encadré**. Cette frange compte 370 000 habitants, soit 14 % de population du Centre-Val de Loire ▶ **Figure 10**. Cette population est répartie entre deux départements : 7 sur 10 vivent dans l'Eure-et-Loir et 3 sur 10 dans le Loiret. Elle augmente de 0,1 % en moyenne par an entre 2013 et 2019, alors que le nombre d'habitants dans l'ensemble de la région reste stable. Dans ce territoire de frange résident 3 euréliens sur 5 et 1 loirétain sur 6.

## ▶ 10. Population et actifs occupés dans la frange francilienne

	Population	Actifs occupés*	Taux d'emploi
Frange francilienne	370 300	149 500	40,4
en Eure-et-Loir	259 200	107 800	41,6
dans le Loiret	111 100	41 800	37,6
Centre-Val de Loire	2 573 200	1 029 400	40,0
Cher	302 300	115 500	38,2
Eure-et-Loir	431 600	176 800	41,0
Indre	219 300	82 700	37,7
Indre-et-Loire	610 100	247 900	40,6
Loir-et-Cher	329 500	129 400	39,3
Loiret	680 400	277 000	40,7
Île-de-France	12 262 500	5 502 100	44,9

\* parmi la population âgée de 15 ans ou plus  
Données arrondies à la centaine  
**Source** : Insee, Recensement de la population 2019.

## ▶ 11. Territoires ruraux, urbains et frange francilienne



**Source** : Insee, Recensement de la population 2019 exploitation principale.

La frange francilienne est un territoire plus dense que l'ensemble de la région (90 habitants par kilomètre carré contre 65), mais nettement moins dense que l'Île-de-France (1 016 habitants par kilomètre carré).

La population de la frange francilienne réside un peu plus souvent en zone urbaine que celle de l'ensemble du Centre-Val de Loire. En effet, 53,4 % de ses habitants résident dans une commune urbaine, contre 51,1 % dans la région ▶ **Figure 10**. Cela est lié à la partie eurélienne de la frange où 56,9 % de la population réside dans une commune urbaine, contre 46,8 % dans le département. À l'inverse, dans la partie loirétaine, la population vit plus souvent dans une commune rurale (64,6 % contre 36,9 % dans le département).

Le taux d'emploi (calculé ici par rapport à l'ensemble de la population) y est très proche de celui de la région (40,4 % contre 40,0 %), et en deçà de celui de l'Île-de-France (44,9 %). Ce taux est de

41,6 % dans la frange eurélienne et de 37,6 % dans la frange loirétaine. Les évolutions de population et d'emploi des départements d'Île-de-France sont majoritairement orientées à la hausse entre 2009 et 2019 ▶ **Figures 12a et 12b**. Les Yvelines et le Val d'Oise connaissent une trajectoire ascendante de population, mais en baisse concernant l'emploi. L'emploi augmente à Paris, tandis que sa population décroît. En Centre-Val de Loire, la population et l'emploi diminuent dans l'Indre et le Cher. Dans le Loiret, les communes de la frange connaissent une hausse de la population et de l'emploi, tandis que l'emploi se contracte dans le reste du département. Entre 1975 et 2009, la frange du Loiret connaissait une baisse du nombre d'habitants et d'emplois, une situation inverse à celle du reste du département. La frange d'Eure-et-Loir voit le nombre d'emplois diminuer moins que dans le reste du département, mais sa population croître plus lentement.

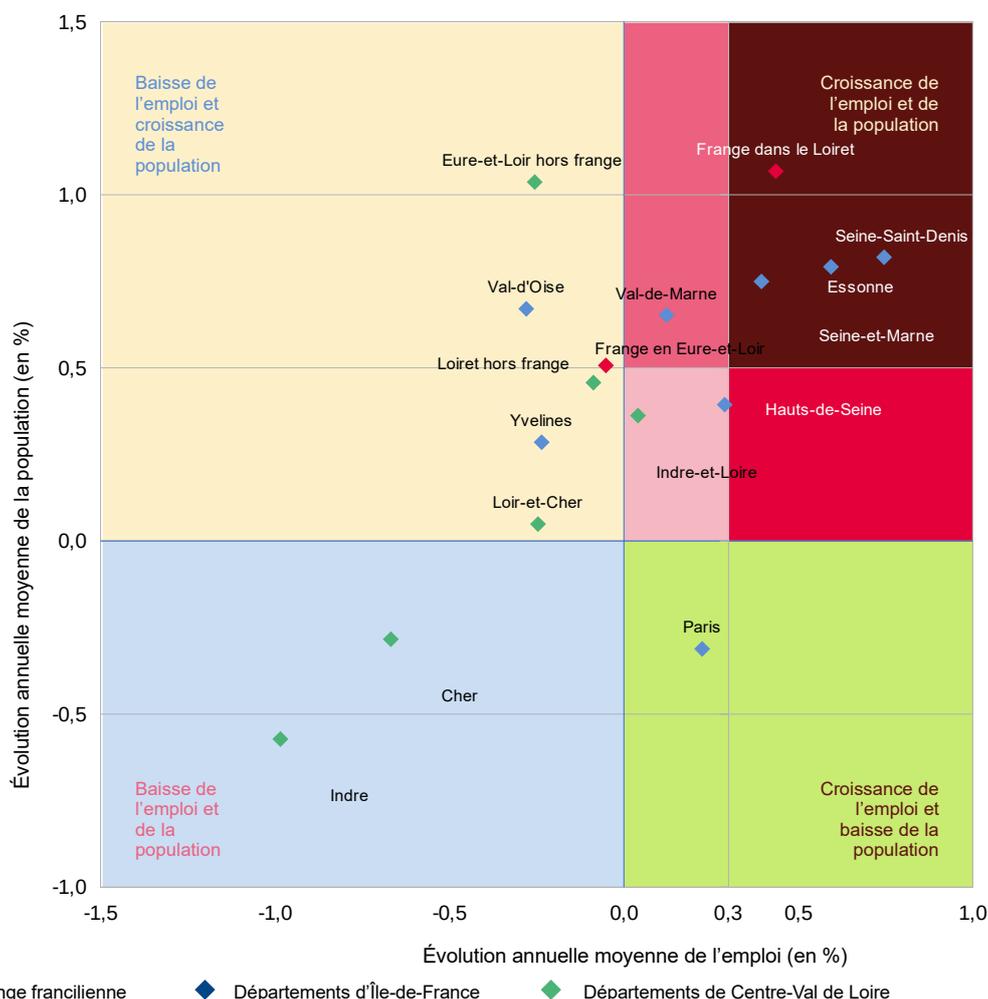
Pour rejoindre leur lieu de travail, 53 000 personnes font la navette entre les deux régions : 47 100 habitent dans les franges franciliennes de la région et travaillent en Île-de-France, et seulement 5 900 font le chemin inverse ▶ **Figure 13**.

Les déplacements domicile-travail sont les plus intenses en Eure-et-Loir avec près de 40 000 navetteurs dans les deux directions. Dans la partie eurélienne de la frange, 1 actif occupé sur 3 travaille en Île-de-France, contre 23 % dans l'ensemble du département, ou encore 27 % dans la partie loirétaine.

L'emploi dans la frange francilienne est davantage tourné vers les activités productives qu'il ne l'est dans l'ensemble du Centre-Val de Loire ou de l'Île-de-France ▶ **Figure 14**.

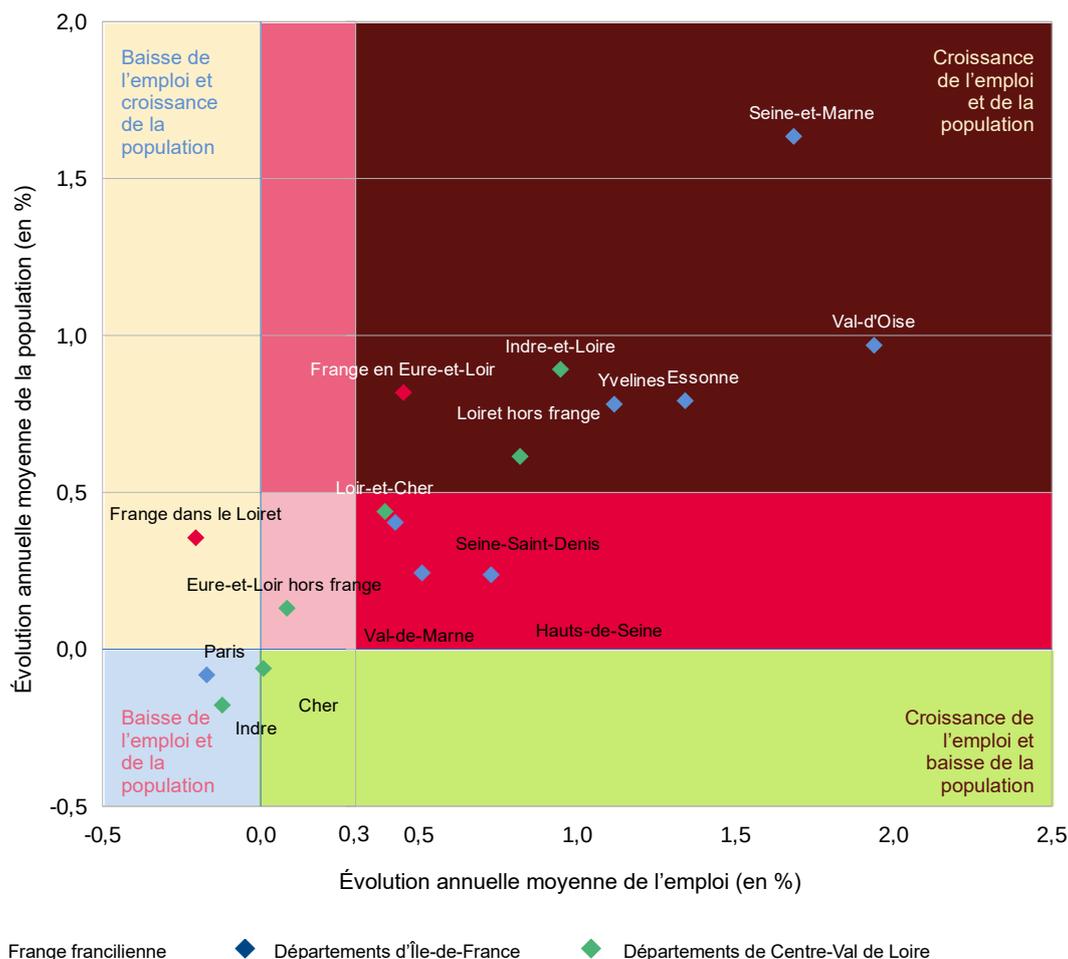
Les navetteurs vers l'Île-de-France travaillent un peu plus souvent dans la sphère présentielle que les personnes travaillant dans la frange (61,7 % contre 60,1 %), notamment dans la partie loirétaine (64,2 %) ▶ **Figure 15**.

### ▶ 12a. Évolution annuelle moyenne de la population et du nombre d'emplois entre 2009 et 2019 (en %) dans les départements du Centre-Val de Loire, d'Île-de-France et dans la frange francilienne



Sources : Insee, Recensements de la population 2009 et 2019, exploitations principales.

► 12b. Évolution annuelle moyenne de la population et du nombre d'emplois entre 1975 et 2009 (en %) dans les départements de Centre-Val de Loire, d'Île-de-France et dans la frange francilienne



Sources : Insee, Recensements de la population 2009 et 2019, exploitations principales.

► 13. Les navetteurs entre la frange francilienne et l'Île-de-France

	Navetteurs avec l'Île-de-France*	dont part des navetteurs vers l'Île-de-France (en %)	Part des actifs occupés travaillant en Île-de-France (en %)
Frange francilienne	53 000	88,9	31,5
en Eure-et-Loir	39 800	90,5	33,4
dans le Loiret	13 200	84,1	26,6
Centre-Val de Loire	80 600	86,6	6,8
Cher	1 800	72,7	1,1
Eure-et-Loir	44 600	90,4	22,8
Indre	900	79,3	0,9
Indre-et-Loire	5 700	86,0	2,0
Loir-et-Cher	2 900	84,0	1,9
Loiret	24 700	81,2	7,2

\* dans les deux sens  
 Source : Insee, Recensement de la population 2019.

► 14. L'emploi selon la sphère économique dans la frange francilienne

	Ensemble	
	Activités présentes	Activités productives
Frang francilienne	60,1	39,9
en Eure-et-Loir	61,1	38,9
dans le Loiret	57,3	42,7
Centre-Val de Loire	63,5	36,5
Cher	65,1	34,9
Eure-et-Loir	61,6	38,4
Indre	62,6	37,4
Indre-et-Loire	66,5	33,5
Loir-et-Cher	62,5	37,5
Loiret	61,8	38,2
Île-de-France	63,7	36,3

**Source :** Insee, Recensement de la population 2019 exploitation complémentaire au lieu de travail.

► 15. Les navetteurs de la frang francilienne vers l'Île-de-France selon la sphère économique

	Navetteurs vers l'Île-de-France	
	Activités présentes	Activités productives
Frang francilienne	61,7	38,3
en Eure-et-Loir	61,0	39,0
dans le Loiret	64,2	35,8
Centre-Val de Loire	60,3	39,7
Cher	61,6	38,4
Eure-et-Loir	61,0	39,0
Indre	56,0	44,0
Indre-et-Loire	53,8	46,2
Loir-et-Cher	56,8	43,2
Loiret	61,0	39,0

**Source :** Insee, Recensement de la population 2019 exploitation complémentaire.

# Les habitants de la frange francilienne sont moins éloignés des équipements et services que ceux d'ensemble de la région

Dans la frange francilienne, les temps moyens d'accès aux différentes gammes d'équipements sont inférieurs à ceux observés en Centre-Val de Loire, que ce soit dans la partie eurélienne ou dans la partie loirétaine ▶ **Figure 16**. Les populations y sont moins fréquemment éloignées de la plupart des commerces ou services. Par exemple, 13,7 % des habitants de la frange francilienne résident à plus de 7 minutes de voiture d'une épicerie ou d'une supérette, contre 16,5 % dans l'ensemble de la région (0,8 % en Île-de-France) ▶ **Figure 17**. Cette plus grande facilité d'accès aux équipements ne concerne toutefois pas l'accès aux médecins généralistes, assez difficile dans de nombreux territoires de la région. En effet, 13,3 % des habitants des franges franciliennes habitent à plus de 7 minutes d'un médecin contre 12,8 % dans la région (16,4 % hors agglomération de Tours et Orléans, et 0,9 % en Île-de-France).

## ▶ 16. Éloignement de la population aux équipements et services

	Éloignement aux services (temps moyen d'accès en minutes)		
	de la gamme de proximité	de la gamme intermédiaire	de la gamme supérieure
Frange francilienne	4,4	10,1	17,6
en Eure-et-Loir	4,2	9,8	16,8
dans le Loiret	4,9	10,5	19,1
Centre-Val de Loire	5,0	11,2	20,1
Cher	5,9	12,8	22,5
Eure-et-Loir	4,6	10,2	18,2
Indre	6,1	12,9	24,5
Indre-et-Loire	4,5	10,2	18,7
Loir-et-Cher	5,0	11,4	19,3
Loiret	4,5	10,2	18,6
Île-de-France	2,9	6,7	10,8

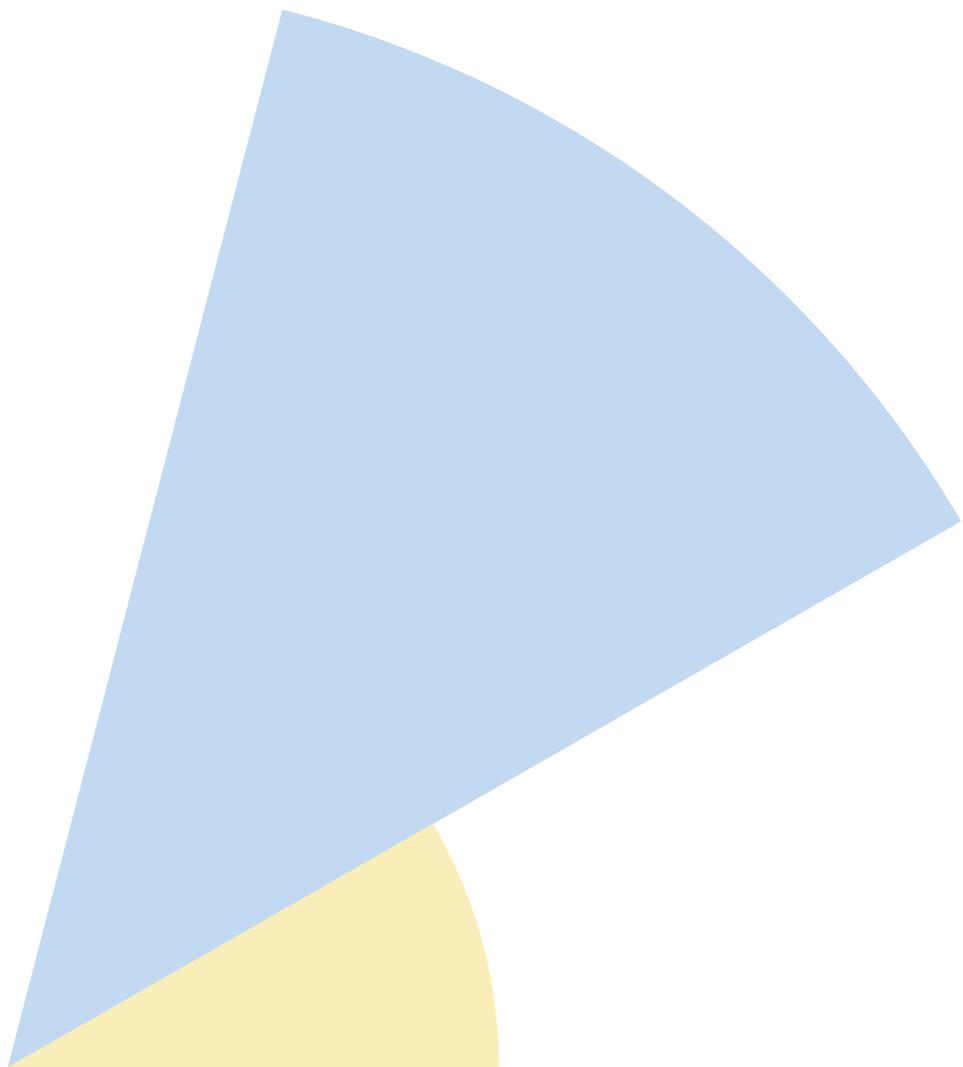
**Source** : Insee, BPE 2021, Recensement de la population 2019 exploitation principale, Distancier Metric -OSRM, © les contributeurs d'OpenStreetMap et du projet OSRM.

## ▶ 17. Part de la population à plus de 7 minutes de l'équipement (en %)

		Frange francilienne	en Eure-et-Loir	dans le Loiret	Centre-Val de Loire	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Île-de-France
<b>Services aux particuliers</b>	Bureau de poste, relais poste, agence postale	2,9	2,5	3,9	3,6	6,4	2,7	2,6	2,7	6,8	2,4	18,0
	Boulangerie	5,4	5,0	6,3	6,3	4,6	7,8	11,5	6,2	7,3	4,1	0,8
<b>Commerces</b>	Épicerie, supérette	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	École élémentaire	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Enseignement</b>	Collège (à 15 min.)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Médecin généraliste	4,7	3,9	6,7	3,8	2,9	6,4	6,6	1,5	3,3	3,9	0,4
<b>Santé</b>	Masseur kinésithérapeute	1,7	1,7	1,6	1,8	2,0	2,2	5,3	0,8	1,9	1,0	0,0
	Pharmacie	3,1	3,1	3,3	4,0	10,1	3,9	7,3	2,1	3,8	2,2	0,1
<b>Sports, loisirs et culture</b>	Terrain de grands jeux	2,9	2,5	3,9	3,6	6,4	2,7	2,6	2,7	6,8	2,4	18,0
	Bibliothèque	5,4	5,0	6,3	6,3	4,6	7,8	11,5	6,2	7,3	4,1	0,8
	Salle ou terrain multisports	1,7	0,9	3,5	2,9	6,1	2,0	6,1	1,7	3,9	1,6	0,1

**Source** : Insee, BPE 2021, Recensement de la population 2019 exploitation principale, Distancier Metric -OSRM, © les contributeurs d'OpenStreetMap et du projet OSRM.

# **Méthode : Comment identifier les territoires de frange ?**



Identifier des territoires de frange entre deux régions qui soient pertinents pour l'analyse démographique et économique repose en grande partie sur le choix des critères retenus. Parmi ces critères, ceux permettant d'apprécier l'intensité des échanges et l'interdépendance des territoires ont une importance particulière. Les mouvements migratoires, les déplacements quotidiens pour se rendre sur son lieu de travail ou d'étude, les déplacements pour accéder aux équipements et services, les relations verticales entre établissements (au travers de la dépendance des établissements à un centre de décision par exemple) et horizontales (au travers de la coopération entre établissements d'un même pôle de compétitivité par exemple) sont ainsi au nombre des caractéristiques d'intérêt pour identifier des territoires de frange. Suivant l'exemple de travaux antérieurs [Gascard et Lu 2019, Brendler et al.

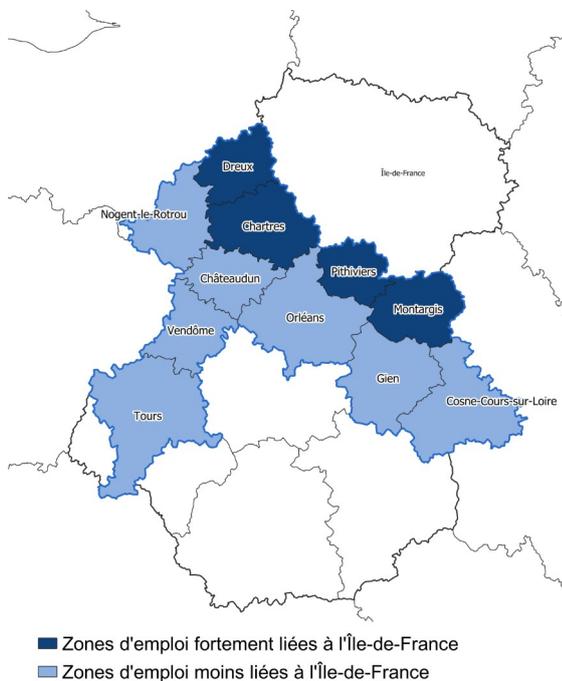
2022], le critère retenu est ici l'intensité des déplacements domicile-travail, en considérant deux niveaux élémentaires que sont les zones d'emploi et les communes. Il s'agit également du même critère que celui permettant de définir les aires d'attraction des villes ▶ **Définition**.

L'intensité des échanges de travailleurs entre la zone d'emploi et l'Île-de-France est déterminée par le rapport entre le nombre de navetteurs (dans les deux directions) et le nombre d'actifs occupés de la zone ▶ **Définition**. Au-delà de 10 %, une zone d'emploi est considérée comme étant fortement liée à l'Île-de-France. Entre 3 et 10 %, ou si le volume de navetteurs est supérieur à 4 000, une zone est considérée comme étant moins liée à l'Île-de-France ▶ **Figure 18**.

Un territoire de frange francilienne peut être défini à partir du niveau communal. Appartiendront à cette

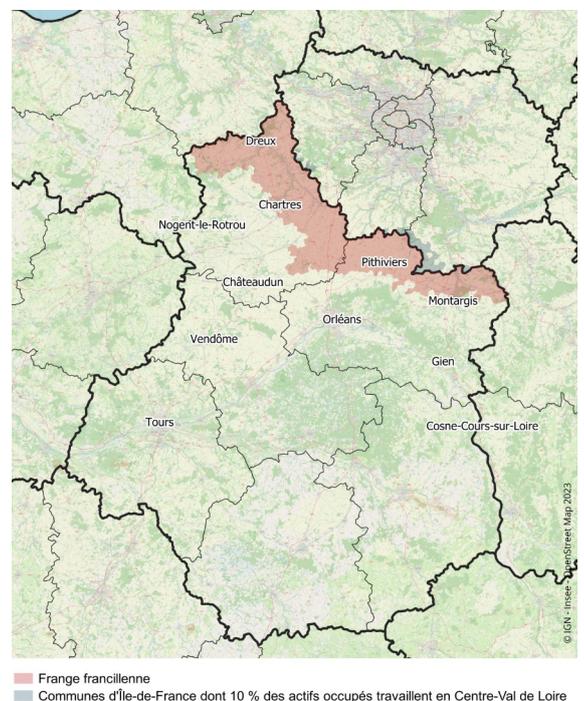
frange les communes dont les échanges – en considérant ici encore l'intensité des déplacements domicile-travail – sont les plus importants avec l'Île-de-France. Une frange en bordure de l'Île-de-France peut ainsi être définie en retenant les communes dont 10 % des actifs occupés travaillent en Île-de-France. À partir de la limite régionale, cela permet de dessiner un territoire connexe, d'un seul tenant, en écartant les communes non contiguës. Enfin, cinq communes enclavées ne répondant pas au critère initial, mais proches, sont ajoutées. Le territoire de frange ainsi défini couvre 4 122 km<sup>2</sup> (10 % de la superficie régionale), et compte 370 000 habitants dans 290 communes, réparties entre l'Eure-et-Loir et le Loiret ▶ **Figure 19**. À titre de comparaison, en Île-de-France, 22 communes respectent le critère de 10 % de navetteurs vers le Centre-Val de Loire, comptant une population de moins de 9 000 habitants, 4 000 actifs occupés et 700 navetteurs.

### ▶ 18. Lien des zones d'emploi du Centre-Val de Loire avec l'Île-de-France



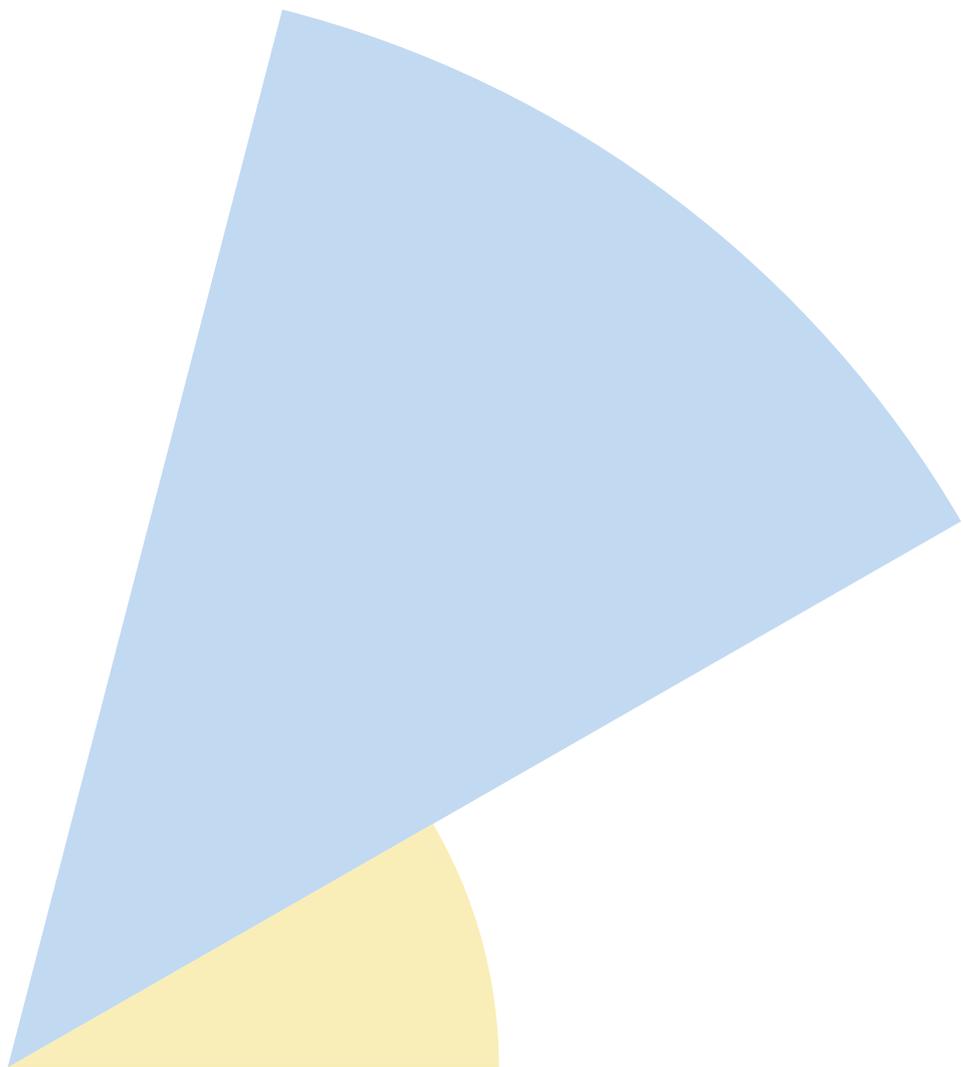
Source : Insee, Recensements de la population 2019, exploitation principale.

### ▶ 19. Communes de la frange francilienne du Centre-Val de Loire



Source : Insee, Recensements de la population 2019, exploitation principale.

# Sources, définitions et références



## ► Sources

Le **recensement de la population** permet de déterminer les populations légales de la France et de ses circonscriptions administratives.

Il fournit également des statistiques sur les caractéristiques des habitants (sexe, âge, profession, nationalité, mode de transport, etc.) et de leurs logements (type de logement, type de construction, nombre de pièces, etc.).

Les **bases Tous salariés** sont des fichiers statistiques annuels de données individuelles sur l'ensemble des salariés, produites à partir de déclarations administratives de leurs employeurs. À chaque millésime annuel  $N$  correspond une base Tous salariés qui comprend des informations sur l'année  $N$  et l'année  $N-1$ . Ces bases renseignent sur le type d'emploi et de rémunérations perçues pour chaque salarié. Pour l'Insee, les bases Tous salariés permettent donc de produire des statistiques structurelles sur les salaires et l'emploi.

**Flores** est un ensemble de fichiers de micro-données qui décrivent l'emploi salarié et les rémunérations au niveau des établissements. L'objectif principal est de servir de base à des études nationales ou locales, pour décrire le tissu économique d'un territoire donné jusqu'au niveau de la commune.

Le système d'information **LIFI** décrit les liaisons financières entre sociétés. Il permet d'identifier et de caractériser les groupes de sociétés opérant en France et de déterminer leur contour sur le territoire national. LIFI constitue ainsi le répertoire français des groupes de sociétés. Il est un élément du système de répertoire d'entreprises français (SIRUS) et alimente chaque année le répertoire européen des groupes (EGR) pour les groupes internationaux présents en France et leurs filiales.

La **base permanente des équipements (BPE)** est une base à vocation statistique. Elle répertorie un large éventail d'équipements et de services, marchands ou non, accessibles au public sur l'ensemble de la France au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année.

En 2021, elle porte sur 188 types de services et équipements différents, répartis en sept grands domaines : services aux particuliers, commerces, enseignement, santé-social, transports-déplacements, sports-loisirs-culture et tourisme.

## ► Pour en savoir plus

[Billaut 2020] Billaut A., « 19 zones d'emploi en Centre-Val de Loire pour lire les marchés locaux du travail », *Insee Analyses Centre-Val de Loire* n°61, septembre 2020.

[Brendler et al. 2022] Brendler J., Follin J., Louza T., « Sur le pourtour de la Normandie, des territoires de frange ouverts aux influences extrarégionales », *Insee Analyses Normandie* n°101, mars 2022.

[Caudron et al. 2020] Caudron C., Josnin R., Hillau M., Diel O., « Le marché du travail en Centre-Val de Loire : des dynamiques marquées par le tissu productif local et les échanges avec les régions voisines », *Insee Analyses Centre Val-de-Loire* n°71, décembre 2020.

[Gascard et Lu 2019] Gascard N., Van Lu A., « La diffusion de la croissance parisienne s'étend au-delà de l'Île-de-France », *Insee Dossier Île-de-France* n°4, juin 2019.

[Gascard et Lu 2019] Gascard N., Van Lu A., « L'influence de l'agglomération parisienne s'étend aux régions voisines », *Insee Première* n°1758, juin 2019.

[Le Goff et Simonovici 2021] Le Goff F., Simonovici M., « Un emploi sur huit sous contrôle étranger, un sur quatre sous contrôle francilien », *Insee Analyses Centre-Val de Loire* n°82, décembre 2021.

[Porte 2020] Porte E., « En Centre-Val de Loire, 90 % de la population vit dans une des 40 aires d'attraction des villes », *Insee Analyses Centre-Val de Loire* n°69, décembre 2020.

## ► Définitions

Une **aire d'attraction des villes** définit l'étendue de l'influence d'une ville sur les communes environnantes. Une aire est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué d'un pôle de population et d'emploi, et d'une couronne qui regroupe les communes dont au moins 15 % des actifs travaillent dans le pôle.

Le **centre de décision** d'un groupe de sociétés est l'entité qui prend les décisions stratégiques du groupe et dans laquelle se réunissent les dirigeants ou le conseil d'administration.

Une **commune rurale** est une commune peu dense au sens de la grille communale de densité à 3 niveaux. Les communes denses ou de densité intermédiaire sont dites **urbaines**.

La classification des équipements en **gammes** a pour objectif de réunir des équipements qui présentent des logiques d'implantation voisines, en ce sens qu'ils sont fréquemment présents dans les mêmes communes. Ces regroupements permettent d'élaborer des indicateurs synthétiques reflétant l'organisation hiérarchisée des territoires en termes de services à la population.

Pour la Base Permanente des Équipements 2021, 110 équipements sont ainsi retenus, qui se répartissent en trois gammes : gamme de proximité (28 équipements dont épicerie, école élémentaire, médecin généraliste) ; gamme intermédiaire (35 équipements dont supermarché, collège, ambulance) ; gamme supérieure (47 équipements dont hypermarché, lycée, service d'urgence).

Le temps d'accès en minutes à une gamme est la moyenne simple des temps de trajet aux équipements de la gamme pour les différentes communes composant le territoire (en heures creuses).

La partition de l'économie en deux **sphères, présenteielle et productive**, permet de mieux comprendre les logiques de spatialisation des activités et de mettre en évidence le degré d'ouverture des systèmes productifs locaux. Elle permet aussi de fournir une grille d'analyse des processus d'externalisation et autres mutations économiques à l'œuvre dans les territoires. Les activités présenteielles sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes. Les activités productives sont déterminées par différence. Il s'agit des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère.

Une **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent.

# 370 000 habitants dans la frange francilienne de la région Centre-Val de Loire

## Insee Dossier Centre-Val de Loire

n°8

Août 2023

Entre 2009 et 2019, la population des zones d'emploi de Chartres, Dreux, Montargis et Pithiviers, fortement liées à l'Île-de-France, augmente, à l'inverse des autres zones, à l'exception de celles des métropoles de Tours et d'Orléans. Sur la même période, l'évolution de l'emploi y est négative. Cela reflète dans ces territoires, comme dans d'autres du pourtour francilien, l'atténuation de la diffusion du dynamisme de la région capitale. Les flux de navetteurs de ces zones d'emploi vers l'Île-de-France se dirigent principalement vers la zone d'emploi de Paris. Cela se traduit par une part importante des salaires versés en provenance de cette zone vers les zones d'emploi les plus fortement liées à l'Île-de-France. L'influence de l'Île-de-France s'exerce également au travers de la dépendance des établissements implantés en Centre-Val de Loire aux centres de décision situés dans la zone d'emploi de Paris, mais aussi dans celles de Versailles et de Saclay.

Les communes de la frange francilienne de la région Centre-Val de Loire représentent 14 % des habitants de la région. Ces communes sont situées dans les départements de l'Eure-et-Loir et du Loiret. Pour rejoindre leur lieu de travail, 53 000 personnes font la navette entre la frange et l'Île-de-France, le plus souvent de la frange vers la région francilienne. Ainsi dans cette frange, 30 % des actifs occupés travaillent en Île-de-France. Ce territoire est plus dense et plus urbain que l'ensemble de la région, et les habitants y sont moins éloignés des équipements et services.

Retrouvez l'ouvrage ainsi que les données sur  
[insee.fr](https://www.insee.fr)

